Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Mise en œuvre de la Directive européenne n°92/43/CE E
relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages

ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS SUR LE SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Rapport d'inventaire et d'analyse de l'existant

Texte

Document validé par le Comité de Pilotage local le 15 janvier 2004
Partiellement actualisé en 2009

Mars 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L’élaboration de la première version de ce document d’objectifs a été financée par l’Etat français (Ministère de l’Ecologie et du Développement Durable) et le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.
Son actualisation a été financée par l’Etat français (Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement Durable et de la Mer).

Maître d’ouvrage : Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales

Opérateur local : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Chargée de mission : Stéphanie GARNERO

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon

Sommaire

NOTICE DE LECTURE 4

INTRODUCTION 5

Le réseau européen Natura 2000 : 5

La mise en place en France : 5

La désignation du site FR9101490 « Fenouillèdes » : 6

L'élaboration du DOCOB : 6

METHODE DE TRAVAIL POUR LA PHASE D'INVENTAIRE ET D'ANALYSE DE L'EXISTANT 7

Inventaire et description biologique : 7

Inventaire et description socio-économique : 8

Analyse écologique : 8

Hiérarchisation des enjeux : 8

Objet de l'actualisation 2009 : 8

DELIMITATION DU PERIMETRE DU PROJET DE SITE NATURA 2000 ET ECHELLES DE TRAVAIL 9

Origine de la délimitation du périmètre du site transmis : 9

Echelles de travail : 9

Echelle de représentation cartographique : 9

NOMENCLATURES DE REFERENCE 9

1 LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 FR9101490 DU FENOUILLEDES .. 10

2 INVENTAIRES ET DESCRIPTION BIOLOGIQUE 11

2.1 Inventaires et mesures de protection du patrimoine naturel : 11

2.2 Caractéristiques du milieu physique : 11
2.2.1 Climat : 11
2.2.2 Géologie : 12
2.2.3 Pédologie et géomorphologie : 13
2.2.4 Hydrogéologie : 14
2.2.5 Hydrologie de surface : 14

2.3 Végétation : 15
2.3.1 Caractéristiques générales : 15
2.3.2 Inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire : 15
2.3.2.1 Définitions et méthodologie : 15

2.3.2.2 Résultats : 15
2.3.3 Espèces végétales patrimoniales : 37
2.3.3.1 Espèces végétales envahissantes : 38

2.4 Faune : 39
2.4.1 Caractéristiques générales : 39
2.4.2 Inventaire des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la création du site : 39
2.4.3 Autres espèces animales remarquables : 40

3 INVENTAIRE ET DESCRIPTION SOCIO-ECONOMIQUE 41

3.1 Caractéristiques générales : 41
3.1.1 Communes et structures intercommunales : 41
3.1.2 Evolution de la population : 41
3.1.3 Habitat : 42
3.1.4 Foncier : 42

3.2 Orientations d'aménagement du territoire : 43

3.3 Activités socio-économiques : 43
3.3.1 Caractéristiques générales : 43
3.3.2 Activités inventoriées dans l'enveloppe de la ZSC en 2003, actualisées en 2009: 44
3.3.2.1 Activités principales : 44
3.3.2.2 Activités secondaires : 55
3.3.3 Projets inventoriés dans l'enveloppe de la ZSC en 2003, actualisé en 2009 56
3.3.3.1 Elevage bovin : 56
3.3.3.2 Exploitation agricole : 56
3.3.3.3 Aménagements DFCI : 57
3.3.3.4 Extraction de matériaux industriels : 57
3.3.3.5 Production d'énergie éolienne : 58
3.3.3.6 Autres projets 58

3.4 Patrimoine archéologique et historique : 58

3.5 Synthèse des acteurs, programmes et financements susceptibles de concerner le site : 59

4 ANALYSE ECOLOGIQUE 60

4.1 Hiérarchisation des enjeux : 60
4.1.1 Généralités : 60
4.1.2 Résultats de l'utilisation de la méthode régionale : 60

4.2 Localisation et fonctionnement hydrologique des prairies humides : 62

4.3 Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire : .. 63
4.3.1 Méthodologie : 63
4.3.2 Résultats : 63

LEXIQUE 64

LISTE DES SIGLES UTILISES 68

BIBLIOGRAPHIE 69

Illustrations

Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique du site 10
Figure 2 : Type d'altération affectant le granite 13

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la surface de la ZSC entre les communes 10
Tableau 2 : Principaux paramètres météorologiques du site 12
Tableau 3 : Habitats naturels et habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le périmètre d'étude 16
Tableau 4 : Espèces végétales patrimoniales recensées sur le site 37
Tableau 5 : Espèces végétales patrimoniales recensées sur le site (suite) 38
Tableau 6 : Espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire recensées sur le site en 2003 39
Tableau 7 : Données administratives relatives aux communes concernées par la ZSC 41
Tableau 8 : Surfaces communales concernées par la ZSC 41
Tableau 9 : Compétences des structures intercommunales 41
Tableau 10 : Répartition de la population active par secteur d'activité économique 44
Tableau 11 : Estimation des surfaces des habitats naturels d'intérêt communautaire 61
Tableau 12 : Résultats de la hiérarchisation des enjeux selon la méthode régionale 61

Fiches descriptives des habitats naturels d'intérêt communautaire

Voir pages 17 à 36

Fiches descriptives des activités

Domaine d'activités	N° fiche	Titre	Page
Activités forestières	Fiche 1	DFCI	45
Agriculture	Fiche 2	Elevage bovin viande Fauche de prairies	47
Agriculture	Fiche 3	Elevage bovin viande Parcage de génisses	48
Agriculture	Fiche 4	Elevage ovin viande	49
Agriculture	Fiche 6 5	Elevage caprin	49
Agriculture	Fiche 6	Epandage de pêches de retrait et d'écart de tri	51
Agriculture	Fiche 7	Viticulture	52
Loisirs–Pleine nature	Fiche 8	Activités cynégétiques	53
Loisirs–Pleine nature	Fiche 9	Pâturage équin	54

Crédits photographiques

Photos 1 à 3 : HydroGeoConsult
Fiches 1,3 et 5 : CEN L-R
Annexe 13 : Sarah Brunel/AME/CBNMP

Notice de lecture

Accès thématique :

Information recherchée	Volume 1	Volume 2	Volume 3
Dispositif Natura 2000	Introduction	-	-
Contenu du rapport	Introduction	-	-
Localisation du projet de site Natura 2000	§ 1	-	Carte 1
Méthode d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire	-	Annexe 6	-
Liste et localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire	Tableau 3	-	Cartes série 5
Liste des espèces animales patrimoniales recensées sur le site	§ 2.4		
Liste et localisation des activités recensées sur le site	§ 3.3.2	-	Cartes série 10
Liste et localisation des projets recensés sur le site	§ 3.3.3	-	Cartes série 10
Etat de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le site	Fiches Pages 17 à 36	-	-
Enjeux de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le site	§ 4.1	-	-

Terminologie employée faire référence au site Natura 2000 FR9101490

Au fil de ce document et de ses actualisation, différents termes ont avoir été employés pour faire référence à ce site, dans son périmètre tel qu'il a été proposé à l'Union Européenne en 2001 et validé par cette dernière en 2008 :

- le site, sans plus de précision ;
- le projet de site Natura 2000 ;
- le pSIC, le SIC ou la ZSC (en fonction de l'état d'avancement de la création du réseau Natura 2000 cf. page suivante) ;
- le périmètre transmis (en 2001) ;
- le périmètre proposé (pour faire partie du réseau Natura 2000).

Les termes « périmètre d'étude » ou « zone d'étude » sont employés spécifiquement en référence aux périmètres sur lesquels les inventaires du diagnostic initial ont été conduits. Ils sont généralement plus vastes que l'enveloppe du site FR9101490 (cf. page 7).

Symboles et abréviations utilisés :

¤ est accolé aux mots définis dans le lexique en fin de document, lors de leur première mention dans le chronologie du texte ;

* précédant le nom d'un habitat ou d'une espèce signifie qu'ils sont prioritaires¤ au regard de la Directive « Habitats » ;

« Natura 2000 » ou « N2000 » signifie que le(s) nom(s) ou le(s) code(s) qui sui(ven)t sont issus de la typologie EUR 15/2 ;

« CORINE » signifie que le(s) nom(s) ou le(s) code(s) qui sui(ven)t sont issus de la typologie CORINE Biotopes.

Le terme générique « habitat » est utilisé en référence à la fois aux habitats naturels et aux habitats d'espèce.

Renvois :

CARTES : La mention « Carte(s) X » sous un titre de chapitre renvoie aux cartes illustrant ce thème, reportées dans un volume spécifique (volume 3/3).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : Elles sont indiquées par le nom de l'auteur principal et la date du document. La liste complète de ces références est disponible dans la rubrique « Bibliographie ».

SIGLES : Une liste des sigles utilisés dans le texte et de leur signification est disponible en fin de document.

Introduction

Le réseau européen Natura 2000 :

La Communauté Européenne a adopté le 21 mai 1992 la Directive 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite Directive « Habitats ».
L'adoption de cette Directive contribue à l'objectif général d'un développement durable¤ que s'est fixé la Communauté.

Ce texte a plus spécifiquement pour but de favoriser le maintien de la biodiversité¤ sur le territoire européen, tout en tenant compte des « exigences économiques, sociales et culturelles mais aussi des particularités régionales et locales »[1].

Pour atteindre ses objectifs, la Directive « Habitats » prévoit la création du réseau européen de sites appelé « réseau Natura 2000 ». Il regroupera des sites abritant des habitats naturels et des habitats d'espèces végétales et animales dits d' « intérêt communautaire¤ », c'est à dire en forte régression ou en voie de disparition sur l'ensemble du territoire européen. Lorsqu'ils sont particulièrement menacés, ces habitats d'intérêt communautaire sont qualifiés de « prioritaires ».

En application de la Directive « Habitats », la création du réseau Natura 2000 comporte 3 étapes :
1. Les futurs sites Natura 2000 sont proposés par chaque Etat Membre à la Commission Européenne parce qu'ils abritent un ou plusieurs habitat(s) d'intérêt communautaire. A ce stade, on parle de propositions de Site d'Intérêt Communautaire (pSIC).
2. La Commission valide les propositions de sites pour chaque grande zone biogéographique. Ainsi, elle vérifie ainsi que les pSIC sont assez nombreux et représentatifs pour assurer la conservation, à l'échelle de l'ensemble du territoire européen, des habitats d'intérêt communautaire. Si ce n'est pas le cas, elle demande des propositions complémentaires aux états membres.
A l'issue de cette étape les pSIC sont appelés Sites d'Intérêt Communautaire (SIC).
3. Les états membres disposent alors d'un délai de six ans au maximum pour désigner les SIC comme zones spéciales de conservation (ZSC).
Ces ZSC, auxquelles s'ajoutent les sites désignés en application de la directive dite Oiseaux, constituent le réseau Natura 2000.

La mise en place en France :

Les propositions de sites Natura 2000 français ont été réalisées sur la base des connaissances disponibles et validées par les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Après une phase de consultation locale conduite par les Préfets de Départements auprès des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés, les propositions françaises de sites d'intérêt communautaire ont été transmises à la Commission Européenne.

Une première liste de pSIC a ainsi été transmise par la France en 1998 mais certains types d'habitats d'intérêt communautaire, bien que recensés sur le territoire national, y étaient insuffisamment représentés pour garantir leur conservation à l'échelle européenne. Suite à de nouvelles consultations, une liste de sites complémentaires a donc été proposée en 2001.

L'article 6 de la Directive « Habitats » fait obligation aux Etats Membres d'adopter des mesures de conservation¤, sur les sites du réseau « Natura 2000 », en leur laissant le choix des moyens.
En réponse à cette obligation, la France a choisi de mettre en place un plan de gestion spécifique à chaque site, appelé « Document d'Objectifs¤ » (DOCOB). Il doit constituer un outil de mise en cohérence des actions ayant une incidence sur le patrimoine naturel, un document de référence et d'aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Ainsi les activités humaines doivent-elles demeurer compatibles avec les objectifs de conservation des sites désignés.

[1] Directive 92/43/CEE article 2 alinéa 3.

Ce plan de gestion doit être élaboré au niveau local, dans une démarche réunissant l'ensemble des acteurs concernés, ceci de façon à prendre en compte les enjeux socio-économiques aussi bien que biologiques.

Pour la mise en œuvre des DOCOB sur les sites, la France a choisi de privilégier la contractualisation¤, reposant sur l'adhésion volontaire des propriétaires et gestionnaires des territoires.

La désignation du site FR9101490 « Fenouillèdes » :

Après consultation locale, ce site a été proposé à l'inscription au futur réseau Natura 2000 en février 2001. Il fait donc parti des sites complémentaires transmis par la France à l'Union Européenne.
Cette dernière a validé le périmètre transmis par décision du 12/12/2008 (Journal Officiel de l'Union Européenne n°L043 du 13/02/2009 décision n°2009/95/ CE).
Enfin, le site a été désigné comme ZSC par arrêté ministériel le 26/12/2008 (Journal officiel de la République Française du 22 janvier 2009 n°18).

Il a été retenu pour la présence :

- De deux habitats naturels d'intérêt communautaire :
  - *les mares temporaires méditerranéennes (code Natura 2000 : 3170), habitat naturel¤ prioritaire au regard de la Directive « Habitats »,
  - les landes sèches de type européen (code Natura 2000 : 4030).

- De trois espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire :
  - le grand Rhinolophe *(Rhinolophus ferrum-equinum*, code Natura 2000 : 1304),
  - le grand Murin *(Myotis myotis*, code Natura 2000 : 1324),
  - le petit Murin *(Myotis blythiii*, code Natura 2000 : 1307).

Pour élaborer le Document d'Objectifs du site, le Préfet des Pyrénées-Orientales a désigné le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) comme opérateur local.

L'élaboration du DOCOB :

L'élaboration d'un DOCOB comporte les étapes suivantes :
- 1ère étape : Lancement officiel de l'opération
- 2ème étape : Inventaire et analyse de l'existant
- 3ème étape : Définition des objectifs de développement durable et proposition de mesures de gestion
- 4ème étape : Validation du document final

Un Comité de Pilotage Local¤, constitué pour ce site par l'arrêté préfectoral n°3269/2002 en date du 3 octobre 2002, suit ces étapes de travail et valide les documents.

Le présent document contient la restitution des résultats de la phase d'inventaire et d'analyse de l'existant.

Il est composé de 3 volumes :
volume 1 : il contient le texte de présentation de la méthode de travail, de l'ensemble des données récoltées et des éléments d'analyse du fonctionnement écologique et socio-économique du site ;
volume 2 : il contient les documents annexés ;
volume 3 : il contient les cartes.

Méthode de travail pour la phase d'inventaire et d'analyse de l'existant

La méthodologie d'élaboration des documents d'objectifs est présentée dans le document intitulé « Guide méthodologique des Documents d'Objectifs Natura 2000 » (Souheil H, Boivin D., Douillet R. *et al.*, 2009).

La phase d'inventaire et d'analyse de l'existant doit permettre:

- d'identifier et localiser sur quoi porte la nécessité de préservation,
- d'identifier et localiser les exigences économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site,
- de préciser les exigences écologiques des habitats et des espèces pour lesquels le site est désigné,
- d'évaluer l'état de conservation¤ initial de ces habitats et de ces espèces,
- de définir et hiérarchiser les enjeux du site.

Elle comporte donc quatre axes de travail :

- l'inventaire et la description biologique du site,
- l'inventaire et la description des activités humaines qui s'y exercent,
- une analyse écologique du site,
- une hiérarchisation des enjeux.

La méthode et les moyens mis en oeuvre pour chaque volet sont exposés ci-après.

Cette étape est un préalable indispensable à la suite du travail. Elle dresse un état de référence du site qui permettra ensuite de proposer des objectifs et des mesures de conservation et de suivi.

Inventaire et description biologique :

Cela consiste à :

- inventorier, cartographier et décrire les habitats naturels et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site,
- inventorier et cartographier les données complémentaires sur le milieu naturel afin d'aider à la compréhension de l'écologie du site.

L'inventaire, la cartographie et la description des habitats d'intérêt communautaire sur ce site sont issus :

- d'un diagnostic floristique des habitats naturels réalisé aux printemps 2002 et 2003 par le CEN L-R, actualisé au cours du printemps 2009 ;
- d'un inventaire des populations de Chauves-souris réalisé au cours de l'année 2003 par les associations Myotis et ENE.

L'intérêt floristique du site étant fortement lié à la présence de zones humides, son fonctionnement hydraulique a fait l'objet d'une étude conduite par le bureau d'étude SIEE. Ce travail, complémentaire à l'inventaire des habitats, établit une première approche du fonctionnement hydraulique global du site, ainsi que des zones humides abritant les éléments d'intérêt communautaire.
Certains résultats de cette étude sont repris dans ce rapport ainsi que dans les cartes. Les résultats détaillés font l'objet d'un rapport indépendant du présent document et qui pourra être communiqué sur demande auprès du CEN L-R (SIEE, 2003).

D'autre part, une analyse de l'évolution du couvert végétal sur le site a été réalisée par le CEN L-R, par comparaison de photographies aériennes en date de 1953 et 2000. Les résultats sont présentés parmi les documents annexés.

Inventaire et description socio-économique :

Il s'agit de recueillir des données techniques, économiques, administratives, réglementaires et socio-culturelles en vue :

- d'identifier les acteurs concernés par le site,
- d'identifier les activités existantes et les projets,
- d'identifier et comprendre les logiques économiques de gestion et de production ainsi que les conséquences socio-économiques de la mise en oeuvre de la directive « Habitats » sur le site.

Les résultats présentés ici se basent sur une enquête réalisée par le bureau d'étude INEA au cours de l'hiver 2002-2003, au moyen notamment d'entretiens avec les acteurs locaux. La liste des contacts pris dans ce cadre est reportée en Annexe 24.
Une actualisation des activités et projets uniquement a été réalisée au cours de l'année 2009 par le CEN L-R.

Analyse écologique :

Elle consiste à expliquer, sur la base de l'inventaire biologique, pour tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- leurs exigences,
- leur état de conservation actuel,
- leur dynamique par rapport à l'état de conservation favorable,
- quels sont les facteurs naturels ou humains (actuels ou potentiels) qui tendent à modifier ou à maintenir cet état de conservation.

Cette analyse, réalisée par le CEN L-R, s'appuie notamment sur les orientations nationales définies dans les Cahiers d'Habitats.

Hiérarchisation des enjeux :

De manière à objectiver la priorisation des actions à mener sur les sites Natura 2000, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) a établi en 2008 une méthode de hiérarchisation des enjeux.
Cette méthode est exposée en détail dans le document suivant :
Rufray & Klesczewski , 2009, « Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon », 9p.
Ce document est téléchargeable sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement.
Dans le cadre de l'actualisation du présent document, il a été demandé au CEN L-R d'appliquer cette méthode sur le site « Fenouillèdes ».

Objet de l'actualisation 2009 :

La commande d'actualisation portait sur les points les plus directement nécessaires à la définition de la partie opérationnelle du DOCOB, à savoir :

- l'inventaire des habitats naturels et de la flore,
- l'inventaire des activités et des projets,
- la hiérarchisation des enjeux (cf. ci-dessus).

Le reste des chapitres n'a pas été modifiée depuis la version du document de 2004, à deux exceptions près :

- les données récoltées dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire ZNIEFF ont été incluses au chapitre relatif à la faune,
- un chapitre a été ajouté pour faire état de la présence de patrimoine archéologique sur le plateau de Roupidère (§ 3.4).

Délimitation du périmètre du projet de site Natura 2000 et échelles de travail

Origine de la délimitation du périmètre du site transmis :

Le site du Fenouillèdes est compilé comme un site potentiel pour proposition au réseau Natura 2000 depuis janvier 1996.

Suite à la phase de consultation locale, le périmètre du site proposé à la Commission Européenne en 2001 a été recentré sur les zones du massif recensées dans « L'inventaire préliminaire des zones humides du département des Pyrénées-Orientales » (CEN L-R, 1998) (cf. Cartes 2).
La transmission de ce site a donc été effectuée principalement dans une volonté de conservation de milieux humides patrimoniaux.

Echelles de travail :

La mission de l'opérateur local dans cette première phase de travail étant de réunir l'ensemble des données biologiques et socio-économiques utiles à la compréhension du site, certaines études devaient être conduites au-delà du de l'enveloppe du périmètre transmis à l'Union Européenne.
C'est en particulier le cas de l'inventaire relatif aux Chauves-souris qui s'est attaché à reconnaître leurs différents milieux de vie, de façon à récolter l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration ultérieure de mesures de gestion. De même, un certain nombre de données socio-économiques ont été prises en compte à l'échelle des communes, voire du massif du Fenouillèdes.

Echelle de représentation cartographique :

La saisie des informations a généralement été réalisée au 1/10 000ème, sauf cas exceptionnel. Les données cartographiées à une échelle très fine (1/5 000ème) ont été géoréférencées au moyen d'un GPS (cf. volume 3/3 Cartes).

Le site s'étendant sur un territoire relativement vaste et dont le parcellaire cadastral complexe est difficile à visualiser sur le terrain, la représentation cartographique a été effectuée sur fond IGN Scan 25. L'échelle retenue varie en fonction des informations représentées.

Nomenclatures de référence

Les noms et codes des habitats naturels utilisés ici font référence à :

- la typologie EUR 15 version 2 (1999) ;
- la typologie CORINE Biotopes (1997).

Les espèces végétales sont mentionnées dans ce rapport sous leur nom reconnu selon l' « Index synonymique de la flore de France » (Kerguelen, 1993).
L' Annexe 14 fait le lien entre cette nomenclature et la nomenclature de la *Flora Europaea* (Tutin Heywood, *et a*l. , 1964-1980), utilisable pour l'ensemble du réseau Natura 2000. Elle rappelle aussi les principaux noms français des espèces citées.

1 Localisation du site Natura 2000 FR9101490 du Fenouillèdes

Carte 1

Le site FR9101490 du Fenouillèdes se situe en région Languedoc-Roussillon, dans le département des Pyrénées-Orientales.
Il prend place à la limite du Conflent, du massif des Fenouillèdes, et de la plaine du Roussillon.

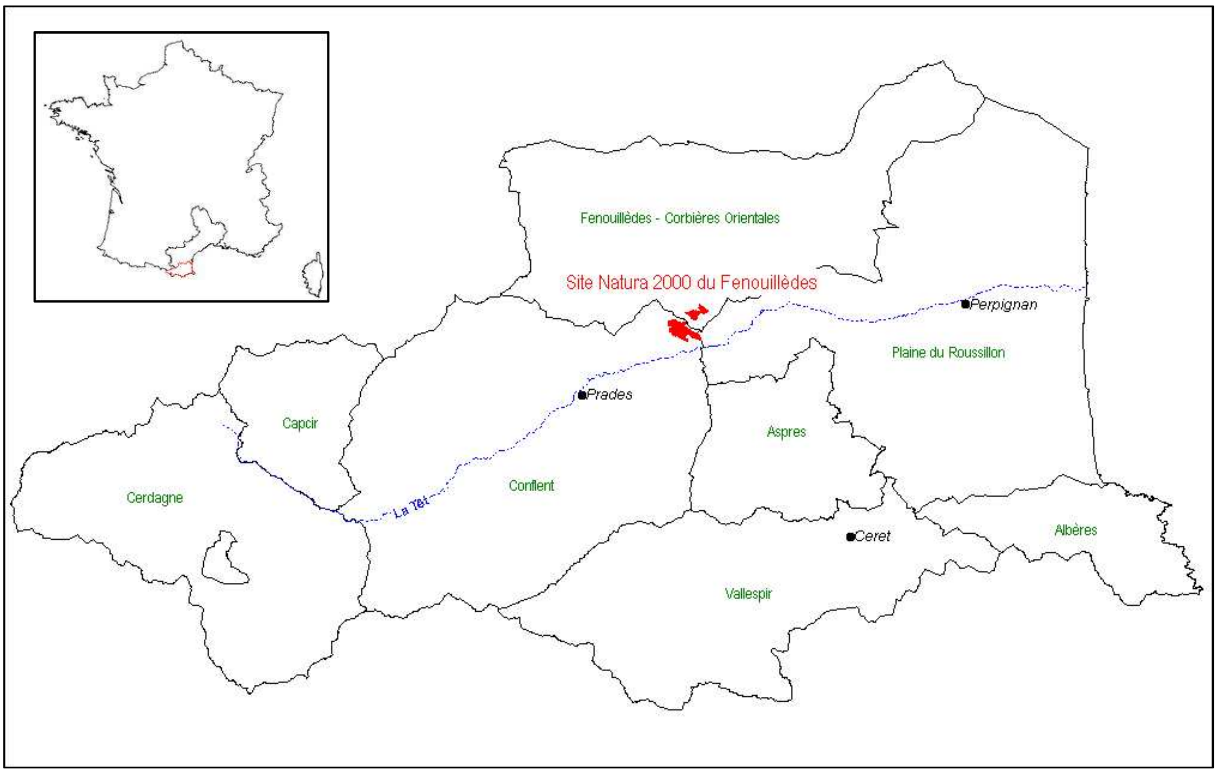

Figure 1 : Situation géographique du site

Le périmètre proposé pour faire partie du réseau Natura 2000 couvre environ 477 hectares[2], en limite du massif du Fenouillèdes et de la vallée de la Têt, à l'aplomb du barrage de Vinça.
Il est composé de deux ensembles indépendants l'un de l'autre, situés respectivement sur les communes de Rodès et Montalba-le-Château.

	Surface de la ZSC (ha)	% de la ZSC sur le territoire de la commune
Montalba-le-Château	129,2	27%
Rodès	347,5	73%
TOTAL	476,7	

Tableau 1 : Répartition de la surface de la ZSC entre les communes

[2]Calcul de la surface sphérique du pSIC sous SIG, novembre 2003.

2 Inventaires et description biologique

2.1 Inventaires et mesures de protection du patrimoine naturel :

Cartes 2

Depuis 1994, le Massif des Fenouillèdes, dans son ensemble, est inventorié dans l' « Atlas du patrimoine naturel du Languedoc-Roussillon » (IARE, 1994) comme ZNIEFF de type II (n°93 « Massif du Fenouillèdes »), ceci en raison de la présence de nombreuses espèces végétales protégées, de plusieurs espèces de Chiroptères menacées en France et en Europe, ainsi que de papillons et d'oiseaux remarquables (Annexe 1).

Par la suite, l' « Inventaire préliminaire des zones humides des Pyrénées-Orientales » (CEN L-R, 1998) signale la présence de prairies humides remarquables pour leur patrimoine floristique, sur environ 142 hectares, sur le territoire des communes de Rodès et Montalba-le-Château (Annexe 1).

En 2009, dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire ZNIEFF, le territoire qui comprend le site Natura 2000 FR9101490 est inclus dans le périmètre de la ZNIEFF de type I n°926 « Plateau de Rodès-Montalba » (2683 hectares). Cette ZNIEFF mentionne la présence de plusieurs espèces d'oiseaux, de chauves-souris, de reptiles et amphibiens remarquables, ainsi que de flore caractéristique de zones humides temporaires[3].

Ces inventaires sont des outils de connaissance et de sensibilisation ; ils ne constituent pas des mesures de protection du patrimoine naturel.
Aucune mesure de protection spécifique à ce patrimoine n'existe actuellement sur ce site. Toutefois son identification comme un secteur abritant des zones humides le soumet aux outils de protections réglementaires prévus par la Loi sur l'Eau (Annexe 2).

Enfin, depuis 2006, existent, à proximité immédiate du site, deux autres périmètres Natura 2000 réunis sous la référence FR9102010 « Sites à Chiroptères des Pyrénées-Orientales ». C'est le Conseil Général des Pyrénées-Orientales qui est en charge de l'élaboration du DOCOB de ces sites (*en cours à ce jour*).

2.2 Caractéristiques du milieu physique :

L'altitude du site varie entre 400 m, au sud-est du village de Montalba-le-Château, et 554 m au niveau du Sarrat Blanc (commune de Rodès).

2.2.1 Climat :

La région des Fenouillèdes est située à la limite de la zone des climats méditerranéen, défini par des étés chauds et secs, et sub-méditerranéen (Canet, 1983).
Au sud-ouest du massif, s'exerce une influence montagnarde, tandis qu'une influence atlantique se fait sentir au nord-ouest. Ceci entraîne une augmentation des précipitations annuelles et estivales, et une diminution de la température moyenne annuelle selon un gradient altitudinal pour la première, longitudinal pour la seconde. Auvray (1987) indique que les variables climatiques doivent donc être analysées ici principalement en fonction de la longitude et de l'altitude.

La partie du massif des Fenouillèdes qui abrite la ZSC présente un climat de type méditerranéen humide à hivers frais (0°C<moyenne des minima du mois le plus froid<3°C) (Canet, 1983).

Les principaux paramètres climatiques de la ZSC peuvent être approchés en combinant les données des deux stations météorologiques les plus proches : celle du barrage de Vinça et celle de la commune de Sournia.

[3] La fiche descriptive correspondante est en cours de validation et devrait prochainement être mise en ligne sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement : http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

La station de Vinça n'est située qu'à quelques Km du site à vol d'oiseau mais à une altitude de 248 m seulement. A l'inverse, la station de Sournia présente une altitude comparable à celle du site, mais elle se trouve à une dizaine de Km au nord-ouest. Elle subit donc une influence océanique qui tend à régulariser les pluies (diminution du maximum d'automne et comblement du creux estival). Selon Canet (1983), le maximum de pluie en décembre à Sournia caractérise cette influence.
Par conséquent, la station de Vinça servira de référence en matière de pluviométrie sur le site et celle de Sournia fera foi pour ce qui a trait aux températures.

Les valeurs moyennes annuelles des principaux paramètres enregistrés par ces deux stations, sur une période de vingt ans, sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le détail des données météorologiques disponibles, ainsi que les diagrammes ombrothermiques correspondants, sont reportés en Annexe 3.

Température moyenne[4] (en℃)	Température maximale[3] (en ℃)	Température minimale[3] (en ℃)	Hauteur moyenne de précipitations[5] (en mm)
12.3	16.8	7.7	592.1

(Données Météo France)

Tableau 2 : Principaux paramètres météorologiques du site

Bien qu'elle s'atténue d'est en ouest et avec l'altitude, la variabilité interannuelle des précipitations est très forte sur l'ensemble du massif des Fenouillèdes. D'après Canet (1983), elle serait maximale pour les précipitations d'automne (80 à 40 %) et minimale pour les précipitations estivales (50 à 40 %). Elle tient à la fois à la répartition annuelle des précipitations et à leur quantité.

Eut égard à leur fréquence et à leur intensité, les vents jouent un rôle de premier plan dans le climat du secteur. Le massif des Fenouillèdes est soumis à deux vents principaux :

- la Tramontane, de secteur nord à nord-ouest :

Sèche et froide, elle s'établit sous l'influence des hautes pressions continentales et des basses pressions qui sévissent sur le golfe de Gênes. Très fréquente en hiver, elle souffle alors très violemment. Elle a une forte action desséchante et accentue le déficit hydrique estival.

- le Marin, de secteur est à sud-est :

Chaud et humide, moins violent, il est engendré par les dépressions atlantiques automnales et printanières. Il s'accompagne généralement d'épisodes pluvieux.

2.2.2 Géologie :

Carte en Annexe 4

D'après Auvray, 1987 ; Berger et al., 1993 ; Salvayre, 1983.

La ZSC prend place sur des roches siliceuses cristallines.

Elle se situe sur le socle primaire du massif de « Querigut-Millas », s'étirant sur plus de 50 Km selon un axe est-ouest, et limité au nord par une importante faille verticale (faille nord-pyrénéenne).
Ce massif granitique s'est formé pendant la phase d'orogénèse hercynienne¤, par intrusions de magma dans les couches sédimentaires du socle précambrien, disloquées par la tectonique¤. Puis pendant la phase d'orogenèse pyrénéo-alpine¤, il a été soulevé pour former un horst¤.

Le granite calco-alcalin du massif présente deux faciès assez différents, grossièrement séparés par une ligne Tarerach - Rodès.
La ZSC se situe sur son faciès à granite porphyroïde¤, avec phénocristaux de feldspath de 5 à 6 cm irrégulièrement abondants. Elle est recoupée par de nombreux filons : microgranite à biotite, albitites, granite blanc à muscovite et quartz. En outre, elle est coupée de zones de roches broyées (mylonites) générées par les dislocations subies lors de la phase tectonique pyrénéo-alpine.

Au lieu-dit du Sarrat Blanc, la ZSC abrite un gisement potentiel de feldspaths (cf. zone albitisée sur la carte géologique reportée en Annexe 4, § 3.3.3.4).

[4] station météorologique de Sournia entre janvier 1971 et décembre 2000.
[5] station météorologique de Vinça entre janvier 1973 et décembre 2002.

2.2.3 Pédologie et géomorphologie :

D'après Auvray, 1987.

Le granite à gros grains et très diaclasé¤ du Massif de Quérigut-Millas subit une désagrégation relativement homogène en surface, préparée par une action chimique.

Il s'émiette facilement en donnant des altérites¤, appelées arènes, qui tapissent les croupes et les versants d'un manteau continu et généralement peu épais (Figure 2). Toutefois, ces arènes ont tendance à glisser le long des versants et à s'accumuler aux points bas, si bien que, localement, elles peuvent atteindre une épaisseur relative conséquente.

Ces altérites, formées depuis le Tertiaire sous l'alternance de périodes chaudes et humides – chaudes et sèches, sont composées d'éléments grossiers (sables et graviers), plus ou moins enrobés d'argile (produit de dégradation des feldspaths).

En liaison avec le mode d'altération que subit ce type de granite, le massif présente un relief de croupes et de versants monotones, de convexité régulière, entaillés par des cours d'eau déterminant entre eux des croupes arrondies.
Dégagés par les érosions successives, des rochers non altérés forment un relief chaotique, de boules et de tors qui émergent au milieu des arènes (Photo 1). Ils proviennent d'une désagrégation différentielle à partir d'anciens réseaux de diaclases plus espacées.

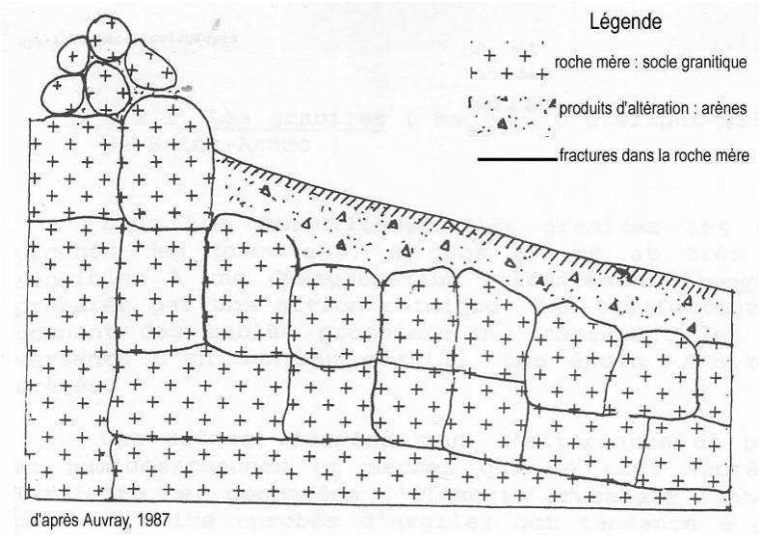

Figure 2 : Type d'altération affectant le granite

Photo 1 : Exemple de chaos granitique (Montalba-le-Château)

Les sols actuels, de type ranker¤, se forment soit sur les arènes, soit directement sur le granite en place. Ils sont souvent de faible épaisseur, sauf en bas de pente où ils sont enrichis par colluvionnement¤.
Il s'agit de sols acides à très acides, formés de graviers et de sables grossiers de quartz, feldspaths et micas.

En raison de leur texture grossière, ces sols sont très filtrants. Les réserves hydriques y sont faibles et très liées à l'importance des précipitations et à l'évapotranspiration.
Cependant, localement, dans les cuvettes et sur les croupes sommitales, ils présentent une tendance à une hydromorphie¤ temporaire. Ce phénomène est dû au caractère imperméable de la roche dure sous-jacente et à l'absence de pente favorisant les écoulements d'eau (§2.2.5 et §4.2).

Souvent très érodés, ces sols laissent alors place à des lithosols (granite affleurant) ou à des régosols¤ (arène affleurante).

2.2.4 Hydrogéologie :

D'après SIEE, 2003.

Dans le contexte géologique du secteur, les ressources en eau souterraine peuvent se rencontrer à deux niveaux :

- dans le socle granitique :

Cette matrice rocheuse est imperméable à l´échelle de l'échantillon. Par contre, des circulations souterraines peuvent se développer à la faveur des zones de fissuration ou de fracturation qui présentent une perméabilité "en grand" non négligeable.
Lorsque ces accidents structuraux jouent un rôle de drain sur des bassins versants étendus, les débits accessibles par forage peuvent alors atteindre plusieurs m^3/h et satisfaire les besoins de petites collectivités. C'est le cas des quelques forages du secteur (Roumenga, Grosse Auzina, Camp del Roc, La Gardiole). Dans le cas contraire, les venues d'eau sont limitées et fortement soumises aux variations saisonnières.

- dans la couche d'altérites :

Les arènes peuvent constituer un modeste réservoir dont la base imperméable est formée par le socle granitique et/ou la fraction argileuse issue de l'altération des feldspaths. Il s'agit d'une ressource qualitativement et quantitativement fragile, captée par quelques puits (ouvrages de maigre productivité, autrefois à usage agricole et aujourd'hui souvent comblés[6]).

2.2.5 Hydrologie de surface :

Cartes 3

La ZSC se situe dans le bassin versant¤ de la Têt.

Les deux principaux cours d'eau à proximité immédiate du site sont la rivière de Tarerach et le Rau de Bellàgre qui encadrent, à l'ouest et à l'est, le plateau de Rodès (partie ouest de la ZSC). Mais l'ensemble du secteur est parcouru par de très nombreux talwegs, ravins et fossés, qui drainent les eaux de surfaces[7].

L'étude hydraulique conduite dans le cadre de l'élaboration de ce DOCOB (SIEE, 2003) a permis d'identifier, dans l'enveloppe de la ZSC, des secteurs stockant de l'eau à la suite à d'épisodes pluvieux importants.
En raison du climat et du contexte géologique, ces zones humides, de même que les cours d'eau, sont soumises à de fortes variations saisonnières et interannuelles. La plupart sont totalement à sec pendant une grande partie de l'année.
Les observations de terrain, ainsi que l'analyse de modèles numériques de terrain (plans topographiques obtenus depuis photo aérienne), ont permis de localiser deux types de secteurs humides (secteurs en cuvette et fossés / secteurs sans cuvette marquée) ainsi que leurs bassins versants topographiques (cartes 3bis).

[6] Les puits et autres ouvrages hydrauliques recensés dans l'enveloppe du pSIC sont visualisés sur les cartes 3bis.
[7] D'après les témoignages de certains habitants de Montalba-le-Château, il semblerait d'ailleurs que ces fossés, dans la partie du pSIC comprise sur le territoire de leur commune, auraient autrefois servi à l'irrigation des prairies.

2.3 Végétation :

Ce chapitre a fait l'objet d'une actualisation en 2009.

2.3.1 Caractéristiques générales :

La ZSC se situe à cheval sur les étages bioclimatiques méso-méditerranéen¤ (Montalba-le-Château) et supra-méditerranéen¤ (Rodès)[8], le passage de l'un à l'autre étant marqué par la disparition de la végétation la plus thermophile¤.

En raison des conditions géo-pédologiques (sols filtrants, à faible réserve en eau, liée à l'importance des précipitations et à l'évapotranspiration), la végétation de ce secteur est directement soumise aux variations climatiques, et en particulier à l'effet de la sècheresse estivale.
Par conséquent, la flore rencontrée est à dominante méditerranéenne, adaptée par sa morphologie et sa physiologie à la sécheresse et à la chaleur estivales, caractéristiques du climat méditerranéen.

Beaucoup d'espèces présentent aussi des mécanismes d'adaptation aux incendies répétés.

2.3.2 Inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire :

Cartes 4 et 5

2.3.2.1 Définitions et méthodologie :

Un habitat naturel est un groupement végétal, en zone terrestre ou aquatique, qui se distingue par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.
Il peut s'agir d'un grand type de milieu (estuaire, grand cours d'eau, dunes, etc.…) ou d'un écosystème¤ plus restreint (lande, pelouse, mare, etc.…).

Le plus souvent, ces habitats sont décrits comme des taxons phytosociologiques. C'est-à-dire que leur définition fait référence à la présence d'au moins une espèce végétale dite « caractéristique », présentant la particularité de se développer dans des conditions écologiques bien précises (alors que d'autres espèces végétales sont plus généralistes et se rencontrent dans des conditions variées).
L'identification des habitats naturels se base donc sur l'établissement d'inventaires floristiques.

Certains types d'habitats naturels, fortement menacés à l'échelle européenne sont dits d'intérêt communautaire. Ils sont listés à l'annexe I de la Directive « Habitats », et motivent la proposition de certains sites pour appartenir au futur réseau Natura 2000 (§ Introduction).

L'objectif du travail l'inventaire des habitats naturels conduit dans le cadre de l'élaboration de ce DOCOB est d'identifier plus particulièrement quels sont ceux qui sont présents sur le site et qui présentent un intérêt communautaire.
La méthode d'inventaire et de caractérisation des habitats naturels utilisée ici est détaillée en Annexe 6. Les choix effectués pour leur représentation cartographique, de même que le détail du travail d'identification des habitats d'intérêt communautaire y sont aussi exposés.

2.3.2.2 Résultats :

Les habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés sur le périmètre d'étude sont listés dans le tableau ci-après.

[8] La limite entre ces deux étages est généralement située autour de l'altitude 450 m sur le massif de Querigut-Millas (Auvray, 1987).

Nom CORINE	Code CORINE	Nom Natura 200	Code Natura 2000
Gazons à *Juncus bufonius*	22.3231	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ ou des *Isoeto-Nanojuncetea* Communautés annuelles oligotrophes¤ à mésotrophiques acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitaires à montagnardes, des *Isoeto-Juncetea*	3130- 5
Groupements terrestres à Isoètes	22.3411	*Mares temporaires méditerranéennes *Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes (*Isoetion*)	3170*-1
Gazons méditerranéens aquatiques à Isoètes	22.3412		
Groupements méditerranéens amphibies¤ à plantes de taille réduite	22.3418		
Grands gazons méditerranéens amphibies	22.342	*Mares temporaires méditerranéennes *Gazons méditerranéens amphibies longuement inondés (*Preslion*)	3170*-2
Fruticées¤ à *Prunus spinosa* et *Rubus fruticosus*	31.811		
Ronciers	31.831		
Mattoral¤ de *Quercus suber*	32.11116		
Matorral acidiphile à *Quercus ilex*	32.112		
Mattoral arborescent à *Juniperus oxycedrus*	32.131	Mattorals arborescents à Juniperus spp. Junipéraies à Genévrier oxycèdre	5210-1
Fruticée à Calicotome	32.215		
Landes à *Ulex parviflorus* franco-ibériennes	32.274		
Maquis¤ bas à Ericacées	32.32		
Maquis bas à *Cistus laurifolius*	32.344		
Maquis bas à *Cistus-Lavandula stoechas*	32.35		
Maquis centraux méditerranéens à lavande	32.351		
Fruticée à Alavert à feuilles étroites	32.3X		
Champs de *Spartium junceum*	32.A		
Gazons du *Brachypodietum retusi*	34.511	*Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea* *Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes Maritimes*	6220*-1
Pelouses siliceuses méditerranéennes	35.3		
Prairies à Jonc acutiflore	37.22	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*) Pelouses hygrophiles paratourbeuses thermophiles subméditerranéennes	6410-4
Prairies humides méditerranéennes hautes	37.4	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molinio-Holoschoenion*	6420
Prairies des plaines médio-européennes à fourrage	38.22	Pelouses maigres de fauche de basse altitude Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes	6510-2
Bois de trembles	41.D		
Galeries de Peupliers provençо-languedociennes	44.612	Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* Peupleraies blanches	92A0-6
Suberaies catalano-pyrénéennes	45.216	Forêt à *Quercus suber* *Suberaies des Pyrénées-Orientales*	9330-4
Forêts de Chênes verts ibériques nord-occidentales	45.312	Forêt à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* Yeuseraies acidiphiles à Asplenium fougère d'âne	9340-6
Végétation à *Eleocharis palustris*	53.14A		
Végétation à *Phalaris arundinacea*	53.16		

Tableau 3 : Habitats naturels et habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le périmètre d'étude

AVERTISSEMENTS :

Les habitats naturels 37.4 et 45.216 ne sont présents qu'en dehors de l'enveloppe du site telle qu'elle a été transmise en 2001.

L'habitat 44.612 ne représente que très peu de surface, et qui plus est en marge de l'enveloppe du site. De ce fait, il n'est pas pris en compte dans la suite du document.

Les surfaces couvertes par chaque habitat sont estimées dans les fiches descriptives des pages suivantes. La composition floristique¤ détaillée de certains d'entre eux, telle qu'établie en 2003, est fournie en Annexe 8.

Les cartes 4 localisent l'ensemble des habitats naturels recensés sur le périmètre d'étude, tandis que les cartes 5 ne représentent que les habitats naturels d'intérêt communautaire.

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Communautés naines à *Juncus bufonius*

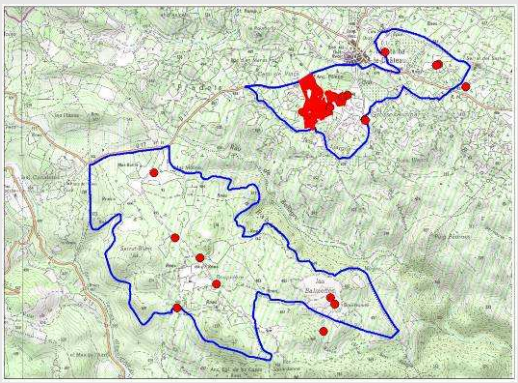

Description de l'habitat

Gazon d'espèces annuelles souvent dominé par le Jonc des crapauds. Le recouvrement est généralement assez faible laissant apparaître de grandes plages de sol nu. Ces groupements fréquents en zones tempérées sont rares en région méditerranéenne. Cet habitat pionnier occupe des zones temporairement humides et généralement dépourvues de plantes vivaces, dans des dépressions submergées en hiver mais sèches en été, (cuvettes, fossés, ornières). Sur Montalba, il est également présent dans les prairies de fauche, en mélange avec les herbacées vivaces.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Communautés naines à *Juncus bufonius*	3130	22.3231	1.17 + ponctuels

Localisation sur le site

Les communautés à Jonc des crapauds sont présentes principalement au sein des prairies humides en dessous de la strate des herbacées vivaces, sur la commune de Montalba. Cet habitat se développe également en bordure de chemins et dans des ornières de pistes, de manière dispersée sur l'ensemble du site.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces groupements sont globalement en bon état de conservation sur le site sauf pour les talwegs (ruisseaux temporaires) :

- Fermeture du milieu par l'embroussaillement

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Destruction par le remblaiement, l'urbanisation
- Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente
- Fermeture du milieu par des herbacées hautes et stolonifères (joncs, Roseau, scirpes, Oenanthe fistuleuse)
- Intensification de pratiques (augmentation de la fertilisation, chaulage…)

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Largement représenté mais stations ponctuelles		1
	Fréquence en L-R	Rare et en régression		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**	Isolépis sétacé (*Isolepis setacea*), Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), Jonc en têtes (*Juncus capitatus*)	2
Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial (suite)	**Faune**	Vertébrés : **Chiroptères** (terrains de chasse ou de transit) **:** **Amphibiens** : Crapaud calamite (*Bufo calamita*), Triton marbré (*Triturus marmoratus*) Invertébrés*: pas de données connues*	2
Valeur socio-	Usages sociaux	Pâturage		

économique	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrologique	

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale	
Productivité : très faible Passage bref de quelques bêtes en début de ressuyage des eaux ou en fin d'été Points d'eau pour l'abreuvement des bêtes	
Mesures de conservation envisagées	**Code action**
Nettoyage et entretien des fossés abritant les mares temporaires méditerranéennes	FEN_01
Nettoyage et entretien de cuvettes en vue de favoriser travaux l'installation d'habitats d'intérêt communautaire	FEN_02
Création de mares temporaires méditerranéennes	FEN_03
Gestion mécanique extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_04
Gestion pastorale extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_05

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences
• Endiguement, drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

*Mares temporaires méditerranéennes à Isoètes

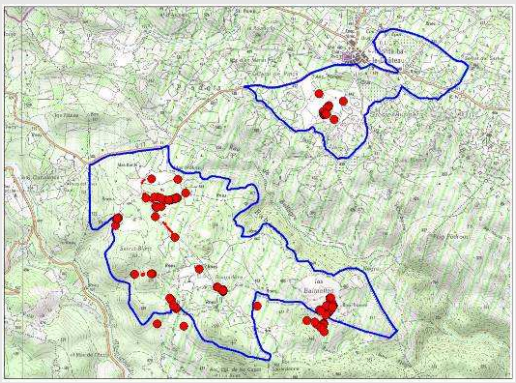

Description de l'habitat

Végétation herbacée rase, peu productive, à recouvrement herbacé relativement faible, parfois avec une strate muscinale fortement développée. Ce type de végétation se développe dans des zones suintantes ou gorgées d'eau en hiver et s'asséchant au cours du printemps, sur substrat siliceux, le plus souvent de façon très ponctuelle. Ces groupements sont indicateurs d'une faible disponibilité d'éléments nutritifs et donc d'un niveau de productivité très faible (stations dites oligotrophes) ce qui permet le développement de nombreuses espèces discrètes voire naines, très peu concurrentielles, comme les Isoètes.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Gazons méditerranéens aquatiques à Isoètes	*3170-1	22.3412 22.3411 22.3418	0.29

Localisation sur le site

Présentes principalement dans les fossés et cuvettes le long de la piste DFCI de Rodès à Tarerach (commune de Rodès), sous différents faciès. Certaines espèces caractéristiques de l'habitat (*Ranunculus nodiflorus*, *Isoetes velata*, …) se rencontrent aussi dans les prairies humides, dans des zones rases correspondant au cheminement préférentiel des eaux pluviales ou dans des cuvettes très ouvertes (zones de fouissement des sangliers, zones piétinées par les chevaux, ornières…).

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces gazons sont globalement en bon état de conservation sur le site sauf pour les talwegs (ruisseaux temporaires) où l'embroussaillement peut être important.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques
- Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente
- Fermeture du milieu par des ligneux (Cistes, Ajonc, ronces …)

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Très rare		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**	Isoète voilé (*Isoëtes velata*), Isoète grêle (*Isoëtes* setacea), Lythrum à feuilles de thym (*Lythrum thymifolium*), Lythrum du Dniepr (*Lythrum borysthenicum*), Ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum*), Renoncule à feuilles nodales (*Ranunculus nodiflorus*), Myosotis de Sicile (*Myosotis sicula*)	1

Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial (suite)	**Faune**	Vertébrés : **Amphibiens** : Crapaud calamite (*Bufo calamita*), Triton marbré (*Triturus marmoratus*) **Chiroptères** (terrains de chasse ou de transit) Invertébrés*: pas de données connues*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Pâturage		
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité		
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrologique			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale	
Productivité : très faible Point d'eau pour l'abreuvement des animaux	
Mesures de conservation envisagées	**Code action**
Nettoyage et entretien des fossés abritant les mares temporaires méditerranéennes	FEN_01
Nettoyage et entretien de cuvettes en vue de favoriser travaux l'installation d'habitats d'intérêt communautaire	FEN_02
Création de mares temporaires méditerranéennes	FEN_03

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Endiguement, drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

*Gazons méditerranéens amphibies longuement inondés

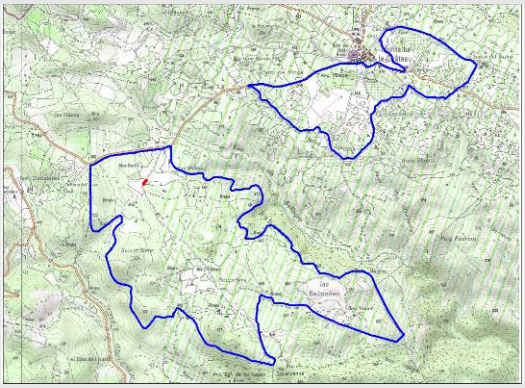

Description de l'habitat

Groupements d'herbacées annuelles liés à des plans d'eau temporaires, de profondeur supérieure à 40 cm. Cet habitat est caractérisé par la dominance de la Menthe cervine, se développe pendant et après l'assèchement du sol, et prend alors l'apparence d'une prairie basse.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Grands gazons méditerranéens amphibies	*3170-2	22.342	<0.01

Localisation sur le site

Présent dans un profond fossé le long de la piste DFCI de Rodès à Tarerach (commune de Rodès). *cf photo*

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces gazons sont globalement en bon état de conservation sur le site.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques
- Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente
- Fermeture du milieu par des herbacées hautes et stolonifères (joncs, Roseau, scirpes, Oenanthe fistuleuse) ou des ligneux (frênes, ormes, peupliers, tamaris)

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Très rare		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**	Menthe des cerfs (*Mentha cervina*), Gratiole (*Gratiola officinalis*), Renoncule à feuilles nodales (*Ranunculus nodiflorus*), Myosotis de Sicile (*Myosotis sicula*), Lythrum du Dniepr (*Lythrum borysthenicum*)	1
		Faune	Vertébrés : **Amphibiens** : Crapaud calamite (*Bufo calamita*), Triton marbré (*Triturus marmoratus*) **Chiroptères** (chasse) Invertébrés*: pas de données connues*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Intérêt paysager		
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité		
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrologique			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale	
Intérêt pastoral négligeable. Points d'eau pour l'abreuvement des bêtes.	
Mesures de conservation envisagées	**Code action**
Nettoyage et entretien des fossés abritant les mares temporaires méditerranéennes	FEN_01
Nettoyage et entretien de cuvettes en vue de favoriser travaux l'installation d'habitats d'intérêt communautaire	FEN_02
Création de mares temporaires méditerranéennes	FEN_03
Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences	
• Endiguement, drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel.	

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Matorrals à Genévrier cade

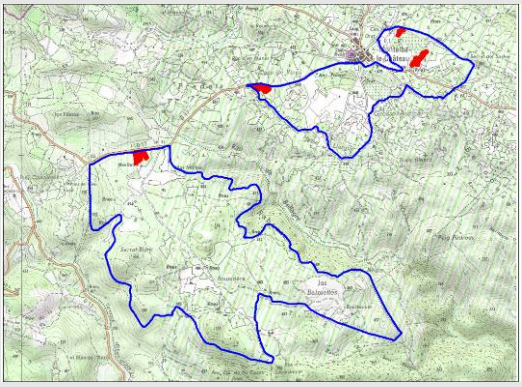

Description de l'habitat

Formations arbustives, principalement composées de Genévrier oxycèdre ou Cade, qui mesure plus d'un mètre et dont le recouvrement dépasse 20 %. Le Cade est généralement accompagné de Chênes verts et des autres arbustes du maquis.

Ces matorrals constituent un stade de transition entre les pelouses siliceuses méditerranéennes ou les pelouses à Brachypode rameux et des formations forestières à Chêne vert. Ils reflètent généralement une certaine déprise agricole, voire l'abandon complet du pâturage. On trouve ces matorrals en région méditerranéenne, sur tout type de substrat plus ou moins rocailleux.

Ces groupements sont assez rares en région méditerranéenne mais en expansion sous l'effet de la déprise agricole. Habitat intéressant pour l'avifaune et l'entomofaune, mais défavorable pour les pelouses d'intérêt patrimonial fort qu'il colonise. Dans le contexte agricole actuel de fermeture des milieux herbacés peu productifs, on favorisera majoritairement la restauration des pelouses aux dépens des matorrals.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*	5210	32.131	0.8

Localisation sur le site

Ces formations arbustives sont localisées sur la moitié nord du site n'ayant pas subie l'incendie de 2005.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces matorrals sont globalement en bon état de conservation sur le site.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Dégradations diverses : dépôts, traces de véhicules
- Incendies
- Plantation de ligneux hauts (pins, cèdres, cyprès...)
- Présence d'espèces végétales envahissantes

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Répandu sauf régions atlantiques		3
	Fréquence en L-R	Assez commun et en expansion		3
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**		?

Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial (suite)	**Faune**	**Oiseaux** Pie grièche à tête rousse *Lanius senator* (nidification et alimentation si mosaïque avec pelouses) Bruant ortolan *Emberiza ortulana* (nidification et alimentation si mosaïque avec pelouses) Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus (chasse)* **Chiroptères** (chasse) **Reptiles** Lézard ocellé *Lacerta lepida*	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Potentiellement production de genièvre et d'huile de cade, chasse, intérêt paysager		
	Services rendus	Protection des sols contre l'érosion.		
Rôle fonctionnel	Constitution de sols préforestiers			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale
Le Cade est considéré lui-même comme un refus de pâturage. Cependant les fruits sont consommés par les ovins.

Mesures de conservation envisagées	**Code action**
Aucune action spécifique au maintien des Matorrals à Genévrier n'est prévue, étant donnée la dynamique de progression naturelle.	

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Urbanisation et aménagements divers (ex. éoliennes).
- Plantations
- Carrières

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Pelouses à Brachypode rameux

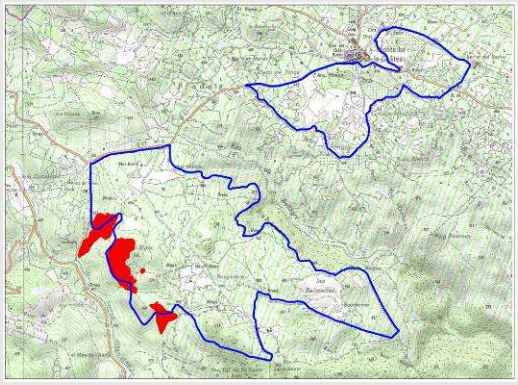

Description de l'habitat

Cet habitat se présente sous la forme d'une pelouse très ouverte de 10-30 cm de hauteur, dominée par le Brachypode rameux auquel sont associées de nombreuses espèces annuelles (thérophytes) et beaucoup de sous-arbrisseaux (chaméphytes). Ce groupement est en général en mélange avec des matorrals arbustifs à Filaires, Arbousiers, Ajoncs de Provence, Cistes, Lavandes.

Ce groupement s'observe sur des sols squelettiques, pauvres, présentant un fort recouvrement de rochers et/ou de sol nu. La plupart des stations sont secondaires ou semi-naturelles, c'est-à-dire liées à la gestion pastorale. En cas d'abandon, elles se referment en passant par des stades de matorrals et de forêts claires à Chêne vert.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Parcours substeppiques de graminées annuelles (*Thero-Brachypodietea*)	6220	34.511	6.1

Localisation sur le site

Ces pelouses sont situées sur les pentes exposées, à l'extrême sud ouest du site, sur la commune de Rodès.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces pelouses sont globalement en état de conservation moyen sur le site.

Les menaces identifiées sur le site sont :

- Fermeture du milieu par des broussailles (Cistes, Filaires, Ajonc de provence, …) ou des ligneux hauts suite à l'abandon de gestion adaptée

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Dégradations diverses : dépôts, traces de véhicules, surpiétinement
- Plantation de ligneux hauts (pins, cèdres, cyprès...)
- Surpâturage

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne uniquement		1
	Fréquence en L-R	En forte régression		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**		?

Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial (suite)	**Faune**	**Oiseaux** Pie grièche à tête rousse *Lanius senator* (alimentation si mosaïque avec pelouses) Bruant ortolan *Emberiza ortulana* (alimentation si mosaïque avec pelouses) Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus (chasse)* **Chiroptères** (terrains de chasse ou de transit) **Reptiles** Lézard ocellé *Lacerta lepida*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	pâturage, apiculture, chasse, promenade, cueillette de salades sauvages		
	Services rendus	Intérêt esthétique des milieux riches en espèces et des paysages ouverts typiquement méditerranéens		
Rôle fonctionnel	Zone de vie pour de très nombreuses espèces de faune et de flore (foyer de biodiversité)			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale

Productivité : faible

Pâturage traditionnellement hivernal et printanier

Mesures de conservation envisagées	Code action
Gestion pastorale adaptée pour contenir les espèces vivaces dominantes, herbacées ou ligneuses	FEN_06
Restauration et entretien mécanique des pelouses sèches embroussaillées	FEN_08

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Urbanisation et aménagements divers (créations de pistes, éoliennes…)
- Plantations
- Carrières

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Prairies humides à Jonc acutiflore

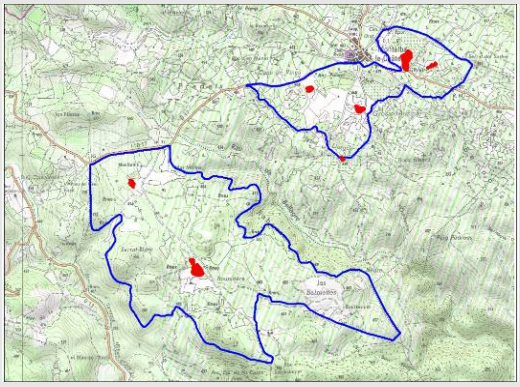

Description de l'habitat

Prairies humides dominées par le Jonc acutiflore, sur sols acides, pauvres à moyennement riches en éléments nutritifs, tourbeux ou semi-tourbeux, sous climat à influence atlantique plus ou moins marquée (massifs montagneux, plaine audoise occidentale). Sur le site, elles sont systématiquement en mosaïque avec les prairies de fauche (6510) où elles occupent en générale les points bas, les plus longuement en eau.

Ces prairies sont des formations semi-naturelles, c'est-à-dire que leur composition floristique évolue de façon naturelle, mais leur installation et leur maintien dépendent directement de la gestion agricole.

Exploitées de façon peu intensive, elles produisent un fourrage de qualité médiocre, avec une coupe par an et un pâturage de regain à l'automne ou au printemps. Elles sont développées dans les stations relativement humides (sols détrempés à l'année) et de ce fait susceptibles d'être transformées en cultures intensives par le drainage.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Surface (ha)
Prairies humides à Jonc acutiflore	37.22	6410	2.14

Localisation sur le site

Ces prairies sont présentes sur Montalba-le-Château et de manière moindre sur le plateau de Rodès, au sein des plus grandes prairies de type 6510.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces prairies sont globalement en bon état de conservation sur le site.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Fermeture du milieu par des broussailles (Cistes, ronces…) ou des ligneux hauts (?) suite à l'abandon de la gestion adaptée
- Intensification des pratiques (amendement, fertilisation, fauche précoce, traitements phytosanitaires…)
- Modification du fonctionnement hydraulique traditionnel (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau adjacents, drainage…)
- Destruction directe par l'urbanisation notamment (à proximité des villages)
- Surpâturage
- Labour

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Rare		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**	*Orchis coriophora, Orchis morio, Orchis laxiflora, Serapias lingua,* et dans les zones rases temporairement humides : *Gratiola officinalis, Ranunculus nodiflorus*	1

		Faune	**Chiroptères** (chasse) **Reptiles** Couleuvre vipérine *Natrix maura* Couleuvre à collier *Natrix natrix* Lézard vert *Lacerta viridis*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Production de fourrage, pâturage		
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des terres, stockage du carbone		
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrique			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale

Productivité : moyenne à forte

La gestion traditionnelle consiste à faucher ces prairies tardivement. Parfois un pâturage du regain peut avoir lieu.

Ces prairies nécessitent une bonne alimentation en eau et en éléments nutritifs en particulier au printemps.

Mesures de conservation envisagées	Code action
Nettoyage et entretien des fossés abritant les mares temporaires méditerranéennes	FEN_01
Nettoyage et entretien de cuvettes en vue de favoriser travaux l'installation d'habitats d'intérêt communautaire	FEN_02
Création de mares temporaires méditerranéennes	FEN_03
Gestion mécanique extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_04
Gestion pastorale extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_05
Entretien des ouvrages hydrauliques contribuant à l'alimentation en eau des habitats naturels d'intérêt communautaire	FEN_07
Adaptation des pratiques culturales à la prise en compte des enjeux de biodiversité du site	FEN_12

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel.
- Plantations.
- Mise en culture (labour).

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes

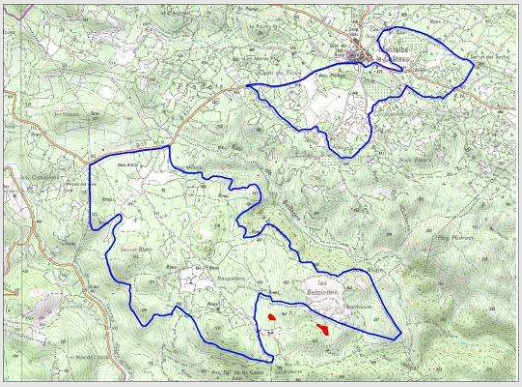

Description de l'habitat

Prairies humides denses et élevées à graminées et joncs, habituellement pâturées ou fauchées. Elles sont dominées par les touffes du Scirpe jonc, parfois en mélange avec d'autres plantes herbacées à feuilles élargies (d'où le terme scientifique de mégaphorbaies). Elles sont souvent en mosaïque avec les pelouses siliceuses méditerranéennes.

Ces groupements constitués principalement d'espèces vivaces et vigoureuses colonisent les sols riches en argile, détrempés pendant l'hiver, s'asséchant ensuite progressivement durant l'été.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Surface (ha)
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	37.4	6420	0.25 **HORS SITE**

Localisation sur le site

Ces prairies sont très rares sur le secteur. Elles sont principalement localisées sur la partie sud du secteur de Rodès mais en dehors de l'emprise Natura 2000 telle que transmise en 2001.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces prairies sont globalement en état de conservation moyen sur le site, à cause d'un fort taux de recouvrement en litière et un embroussaillement important.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Modification du fonctionnement hydraulique traditionnel (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau adjacents, drainage…)
- Embroussaillement
- Surpâturage
- Remise en culture par le labour
- Apports d'intrants : engrais chimiques, chaulage.

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Rare et en régression		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**		?

Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial (suite)	**Faune**	Vertébrés : **Oiseaux :** *pas de données connues* **Amphibiens** : Crapaud calamite (*Bufo calamita*), Triton marbré (*Triturus marmoratus*) **Chiroptères** (chasse) Invertébrés*: pas de données connues*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Pâturage, éventuellement production de fourrrage.		
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des terres, stockage du carbone		
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrique			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale

Productivité : moyenne à forte

Ces prairies sont généralement pâturées à partir de la fin du printemps.

Ces prairies nécessitent une bonne alimentation en eau et en éléments nutritifs en particulier au printemps.

Mesures de conservation envisagées	Code action
Gestion mécanique extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_04
Gestion pastorale extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_05
Entretien des ouvrages hydrauliques contribuant à l'alimentation en eau des habitats naturels d'intérêt communautaire	FEN_07
Adaptation des pratiques culturales à la prise en compte des enjeux de biodiversité du site	FEN_12

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel.
- Remise en culture (labour).

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Prairies maigres de fauche de basse altitude

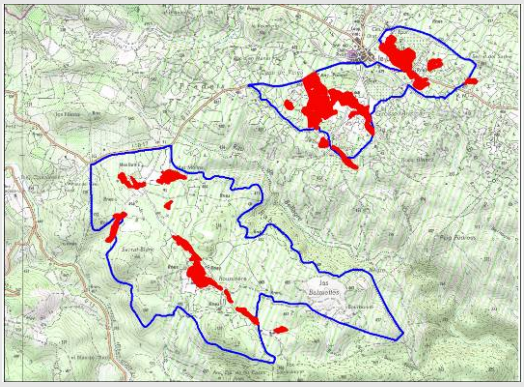

Description de l'habitat

Prairies naturelles productives, denses et élevées, dépendant de stations fertiles, à sol profond. Habituellement fauchées au moins une fois par an, et parfois pâturées, elles peuvent être distinguées en deux variantes sur le site :

- variante mésophile dominée par les graminées comme le Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*). A ces graminées se mêlent de nombreuses herbacées basses qui participent fortement à l'intérêt agronomique du fourrage produit (Trèfles, Vesces…) et à l'intérêt patrimonial (Orchis punaise…).
- variante sèche dominée par la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), avec également des herbacées basses.

Les secteurs les plus humides sont occupés par des prairies à Jonc acutiflore (6410).

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	38.22	30.6

Localisation sur le site

Ces prairies sont présentes de manière vaste autour de Montalba-le-Château sur trois secteurs : sud-ouest du village, Camp del Roc et Serras del Sastre, et de manière beaucoup plus localisée et dispersée sur le plateau de Rodès.

Etat de conservation et menaces identifiées

Ces prairies sont globalement en bon état de conservation sur le site.

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat sont :

- Fermeture du milieu par des broussailles (Cistes, ronces…) ou des ligneux hauts suite à l'abandon de la gestion adaptée
- Intensification des pratiques (amendement, fertilisation, fauche précoce, traitements phytosanitaires…)
- Modification du fonctionnement hydraulique traditionnel (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau adjacents, drainage…)
- Destruction directe par l'urbanisation notamment (à proximité des villages)
- Surpâturage
- Labour

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Rare et en régression		1
Valeur biologique (suite)	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**	*Orchis coriophora, Orchis morio, Orchis laxiflora, Serapias lingua,* et dans les zones rases temporairement humides : *Gratiola officinalis, Ranunculus nodiflorus, Ophioglossum azoricum*	1

		Faune	Vertébrés : **Oiseaux :** *pas de données connues* **Chiroptères** (chasse) Invertébrés*: pas de données connues*	1
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Production de fourrage, pâturage		
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des terres, stockage du carbone		
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrique			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale

Productivité : moyenne à forte

La gestion traditionnelle consiste à faucher ces prairies tardivement. Un pâturage du regain peut éventuellement être effectué en fin d'été ou automne.

Ces prairies nécessitent une bonne alimentation en eau et en éléments nutritifs en particulier au printemps.

Mesures de conservation envisagées	Code action
Nettoyage et entretien des fossés abritant les mares temporaires méditerranéennes	FEN_01
Nettoyage et entretien de cuvettes en vue de favoriser travaux l'installation d'habitats d'intérêt communautaire	FEN_02
Gestion mécanique extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_04
Gestion pastorale extensive des prairies humides (6410, 6420, 6510)	FEN_05
Entretien des ouvrages hydrauliques contribuant à l'alimentation en eau des habitats naturels d'intérêt communautaire	FEN_07
Adaptation des pratiques culturales à la prise en compte des enjeux de biodiversité du site	FEN_12

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Drainage, autres travaux entraînant des modifications du fonctionnement hydraulique naturel

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Forêts de Chêne liège

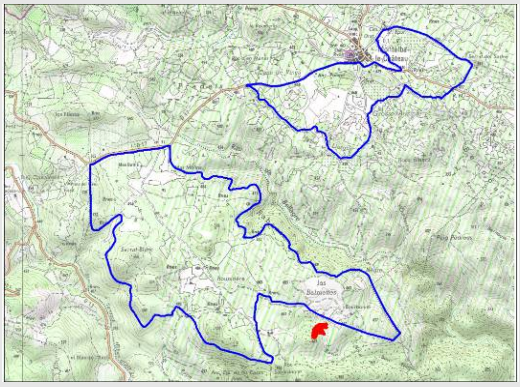

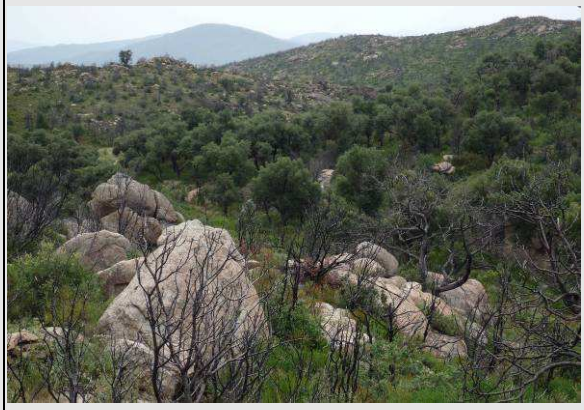

Description de l'habitat

Les forêts de Chêne-liège sont caractéristiques de stations sur sols acides à basse altitude, en situation bien exposée. En Languedoc-Roussillon, elles n'existent à l'état naturel que dans les Pyrénées-Orientales. La strate arborée de ce type de forêt est dominée par le Chêne liège, la strate arbustive est très diversifiée, on y observe notamment : Ciste à feuilles de Laurier, Ciste de Montpellier, Bruyère arborescente, Bruyère à balai, Calycotome épineux, Ajonc de Provence, Filaire à feuilles étroites, Genêt à balais… La strate herbacée est très éparse laissant apparaître de larges plages de sol nu ou de rochers.

Les suberaies sont d'intérêt européen au titre de la Directive « habitats, faune, flore » et « déterminantes » dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire ZNIEFF en Languedoc-Roussillon. L'intérêt de l'habitat augmente généralement avec l'âge des arbres.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Surface (ha)
Suberaies catalano-pyrénéennes	45.216	9330	0.7 **HORS SITE**

Localisation sur le site

Cet habitat se trouve en bordure sud-est du site sur la commune de Rodès.

Etat de conservation et menaces identifiées

Le peuplement de Chêne liège observé sur le site est en mauvais état de conservation. En dehors de sa surface très restreinte (0,7 ha), il présente une structure non caractéristique notamment à cause de l'incendie de 2005.

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Rare		1
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**		?
		Faune	**Oiseaux :** *pas de données connues* **Chiroptères** (terrains de chasse ou de transit)	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Chasse		
	Services rendus	Mosaïque paysagère et potentiellement récolte du liège.		
Rôle fonctionnel	Fixation du carbone, protection des sols			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale	
Intérêt pastoral potentiel à l'automne (glands).	
Mesures de conservation envisagées	**Code action**
Aucune action spécifique au maintien des Forêts de Chêne liège n'est prévue, étant donnée la dynamique de progression naturelle.	

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Coupes
- Aménagements (surtout infrastructures linéaires : routes, pistes, lignes électriques ; carrières)
- Urbanisation
- Brûlages dirigés
- Défrichement, modification de l'orientation forestière
- Changement des essences (plantations)

SITE NATURA 2000 FR9101490 « FENOUILLEDES »

Forêts de Chêne verts

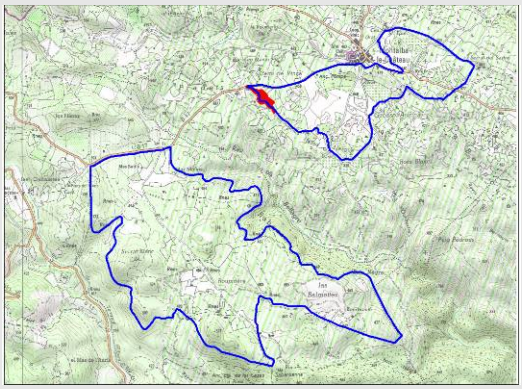

Description de l'habitat

La chênaie verte est caractérisée par une strate arborée haute de 6 à 10 m, sempervirente, très recouvrante et largement dominée par le Chêne vert (ou yeuse en occitan). La strate arbustive, sempervirente, est structurée par le Laurier tin, les Filaires, l'Arbousier etc.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	Surface (ha)
Forêts de Chênes verts de la plaine catalo-provençale	45.312	9340	1.6

Localisation sur le site

Ces peuplements de Chêne vert sont localisés sur la commune de Montalba-le-Château, à l'extrémité ouest du site.

Etat de conservation et menaces identifiées

L'état de conservation de la Chênaie verte est plutôt défavorable. D'une surface très réduite cet habitat forestier ne présente pas ou peu d'arbres morts et le peuplement est quasiment constitué d'une seule classe d'âge.

Enjeux sur l'habitat

	Composante	Nature		Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne		1
	Fréquence en L-R	Commun et en pleine expansion		2
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	**Flore**		?
		Faune	**Oiseaux :** *pas de données connues* **Chiroptères** (terrains de chasse ou de transit)	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Chasse, cueillette de plantes (asperges sauvages…).		
	Services rendus	Production de bois, mosaïque paysagère		
Rôle fonctionnel	Fixation du carbone, protection des sols			

Eléments de diagnostic pour l'activité pastorale

Intérêt pastoral potentiel à l'automne, notamment pour les glands.

Mesures de conservation envisagées	Code action
Aucune action spécifique au maintien des forêts de Chêne vert n'est prévue, étant donnée la dynamique de progression naturelle.	

Travaux néfastes pouvant être soumis à évaluation des incidences

- Coupes
- Aménagements (surtout infrastructures linéaires : routes, pistes, lignes électriques ; carrières)
- Urbanisation
- Brûlage dirigé
- Défrichement
- Changement des essences (plantations)

2.3.3 Espèces végétales patrimoniales :

Cartes 6

Les différentes prospections botaniques conduites sur le secteur indiquent la présence de 20 espèces patrimoniales[9] :

Nom scientifique	Auteur	Statuts patrimoniaux et de protection[10]	Mentions recoltées *observateur, année*
Anacamptis coriophora	(Lam.) Bateman, Pridgeon & Chase	PN LR2 ZNIEFF R	LEWIN, 1997 CEN L-R, 2002, 2003
Briza minor	L.	ZNIEFF D	CEN L-R, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Gratiola officinalis	L.	PN LR2 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 MOLINA et al., 2002 BORRUT, 2006 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Halimium umbellatum viscosum	(L.) Spach subsp. (Willk.) O.Bolos & Vigo	ZNIEFF D	BORRUT, 2006
Halimium umbellatum cf.	(L.) Spach	ZNIEFF D	CEN L-R, 2009
Isoetes duriei	Bory	PN LR2 ZNIEFF D	CEN L-R, 2009
Isoetes velata	A.Braun	PN LR1 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 LEJEUNE, 2005 CEN L-R, 2002, 2003, 2009
Isoetes setacea	Lam.	PN LR1 ZNIEFF D	LEOTARD et al., 2001
Juncus pygmaeus	Rich. ex Thuill.	ZNIEFF D	MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2007, 2009
Juncus tenageia	Ehrh. ex L.f.	ZNIEFF R	MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Lupinus angustifolius	L.	ZNIEFF R	BORRUT, 2006 CEN L-R, 2009
Lythrum borysthenicum	(Schrank) Litv.	PR ZNIEFF D	LEWIN, 1997 MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Lythrum portula	(L.) D.A.Webb	ZNIEFF R	LEWIN, 1997 MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2004, 2005, 2009

Tableau 4 : Espèces végétales patrimoniales recensées sur le site

[9] Les conséquences réglementaires des différents statuts de protection sont rappelées en Annexe 10.

[10] Le statut des espèces citées ici est illustré par leur inscription sur plusieurs listes de référence, correspondant à plusieurs niveaux géographiques pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial :

⇨ à l'échelle nationale :

- l'arrêté du 20/01/1982 (modifié par celui du 31/08/1995) listant les espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- les annexes du « Livre rouge de la flore menacée de France » (OLIVIER, 1995) : annexe I = espèces prioritaires, annexe II = espèces à surveiller.

⇨ à l'échelle régionale :

- l'arrêté du 29/10/1997 listant les espèces végétales protégées en région Languedoc-Roussillon ;
- les listes d'espèces établies dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF¤ en Languedoc-Roussillon (CBNMP, 2009) : dans la hiérarchisation établie, les espèces qualifiées de déterminantes correspondent aux plus patrimoniales, devant les espèces qualifiées de remarquables.

Nom scientifique	Auteur	Statuts patrimoniaux et de protection	Mentions récoltées *observateur, année*
Lythrum thymifolium	L.	PN LR1 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007, 2009
Lythrum tribracteatum	Salzm. ex Spreng.	PN LR1 ZNIEFF D	CEN L-R, 2009
Mentha cervina	L.	LR1 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2003, 2007, 2006
Myosotis sicula	Guss.	PR LR2 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2007, 2009
Ophioglossum azoricum	C.Presl	PN LR1 ZNIEFF D	LEWIN, 1997 BOUDRIE et al., 2001 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Ranunculus nodiflorus	L.	PN LR1 ZNIEFF R	LEWIN, 1997 MICHAUD et al., 2001 LEJEUNE, 2005 CEN L-R, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Trifolium strictum	L.	ZNIEFF D	LEOTARD et al., 2001 MOLINA et al., 2002 CEN L-R, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009
Trifolium sylvaticum	Gérard ex Loisel.	ZNIEFF D	LEOTARD et al., 2001 CEN L-R, 2002

Code utilisé	Statut correspondant
PN	Protection nationale
PR	Protection régionale
LR 1	Livre rouge (espèces prioritaires)
LR 2	Livre rouge (espèces à surveiller)
ZNIEFF D	Déterminante ZNIEFF
ZNIEFF R	Remarquable ZNIEFF

Tableau 5 : Espèces végétales patrimoniales recensées sur le site (suite)

On notera que cette station d'Isoète voilé est la seule mention connue en Languedoc-Roussillon.

Un certain nombre d'espèces sont signalées sur le site mais n'ont pas été revues ou manquent de précision. C'est le cas de :
- *Juncus anceps*, espèce végétale remarquable ZNIEFF est mentionnée en 1987 sur la commune de Montalba-leChâteau.
- une observation du genre *Gagea sp.* (genre comprenant plusieurs espèces protégées au niveau national et/ou inscrites dans le « Livre Rouge de la Flore menacée de France » (Olivier, 1995)), a été effectuée par des randonneurs en 1997 (Lewin, 1997). Cette mention demande encore à être précisée et confirmée.

2.3.3.1 Espèces végétales envahissantes :

Le Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens* DC.) est présent sur les deux parties de la ZSC. On le rencontre sous la forme de pieds généralement isolés dans les prairies et pelouses. Par contre il est beaucoup plus abondant dans les zones perturbées telles que les vignes arrachées ou les bords de chemin. On notera que suite à l'incendie de l'été 2005, il n'a pas été observé de progression particulière de cette espèce.
Une fiche reportée en Annexe 13 présente l'espèce, ses nuisances et les principales méthodes de contrôle.

2.4 Faune :

Ce chapitre a fait l'objet d'une actualisation en 2009.

2.4.1 Caractéristiques générales :

La présence sur cette ZSC d'une mosaïque de milieux (zones humides / zone sèches, zones cultivées/ zones en déprise,…) favorise certainement une faune sauvage très diversifiée.

L'intérêt faunistique des habitats de mares temporaires méditerranéennes porte essentiellement sur les amphibiens, les invertébrés et l'avifaune.
Les habitats de prairies sont particulièrement intéressants en ce qui concerne les Insectes, et en particuliers les Papillons (Lépidoptères).

Néanmoins aucun inventaire faunistique spécifique à la réalisation de ce DOCOB n'a été conduit concernant ces groupes. Seuls les Chauves-souris, listées parmi les espèces animales d'intérêt communautaire motivant la désignation du pSIC, ont été étudiées (§ Introduction).

2.4.2 Inventaire des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la création du site :

Un habitat d'espèce¤ est constitué de l'ensemble des habitats naturels dans lequel vit une espèce animale ou végétale au cours de son cycle biologique et pour l'ensemble de ses activités vitales (reproduction, alimentation, repos…).

Le travail d'inventaire et de caractérisation des habitats de ces espèces a été conduit par les associations Myotis et Espaces Nature Environnement en 2003. Les cartes de la série 8 les localisent.

Espèces	Annexe II de la Directive « Habitats » (code Natura 2000)	Contactées uniquement hors ZSC
Eptesicus serotinus		
Hypsugo savii		
Miniopterus schreibersi	X (1310)	
Myotis capaccini	X (1316)	X
Myotis emarginatus	X (1321)	
Myotis myotis / blythi	X (1324 / 1307)	
Pipistrellus kuhli		
Pipistrellus pipistrellus		
Pipistrellus pygmaeus		
Plecotus auritus		X
Plecotus austriacus		X
Rhinolophus euryale	X (1305)	X
Rhinolophus ferrumequinum	X (1304)	
Rhinolophus hipposideros	X (1303)	X
Tadarida teniotis		

Tableau 6 : Espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire recensées sur le site en 2003

Sur l'ensemble de la zone d'étude (plus vaste que le périmètre de la ZSC) 15 ou 16[11] espèces ont été recensées, parmi lesquelles 7 ou 8 sont d'intérêt communautaire. Si on se limite à l'enveloppe de la ZSC, 10 ou 11 espèces ont été contactées, parmi lesquelles, 4 ou 5 espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats ».

L'enveloppe de la ZSC est utilisée **uniquement comme territoire de chasse**, aucun gîte (d'hivernage ou de reproduction) n'y a été recensé.

[11] Incertitude dans la détermination de *Myotis myotis* et *Myotis blythi*, le dernier étant plus probable en région méditerranéenne

Des colonies de reproduction et des gîtes[12] ont été recensées hors site, à des distances correspondant aux échelles de déplacement des espèces contactées pour la chasse[13].
De nombreuses ruines, notamment sur le secteur de Rodès, sont autant de gîte potentiel de repos diurne pour des individus en transit.

2.4.3 Autres espèces animales remarquables :

Les données relatives aux oiseaux, reptiles et amphibiens, ont été produites par le Groupe Ornithologique du Roussillon entre 2003 et 2006, et diffusées dans le cadre du programme d'actualisation de l'inventaire ZNIEFF, à l'exception de la mention de Rainette méridionale, mentionnée dans l'étude d'incidences préalable à l'exploitation d'un gisement de feldspath au Sarat Blanc réalisée par GAEA pour le compte de la société Denain-Anzin minéraux en 1997.

- Oiseaux :

Reproduction avérée de Pie grièche à tête rousse (*Lanius senator*) : 2 à 3 couples

Reproduction avérée du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), **espèce d'intérêt communautaire** : 2 à 5 couples

- Reptiles :

Présence avérée de Lézard ocellé (*Timon lepidus*).

- Amphibiens :

Présence avérée de Triton marbré (*Tritus marmoratus*), de Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), **toutes deux espèces d'intérêt communautaire**
Des pontes d'amphibiens indéterminés ont été observées dans les zones humides (mares et fossés).

[12] dont l'utilisation n'a pas été précisée mais qui, au vu de la période de prospection (juin à septembre), peuvent être des abris diurnes, des gîtes d'accouplement, ou des colonies de reproduction.

[13] Données disponibles pour certaines espèces uniquement :

Espèce	Distance chasse minimum (km)	Distance chasse maximum (km)	Source
Rhinolophus hipposideros	2	3	Cahiers habitats
Rhinolophus ferrumequinum	2	10	Cahiers habitats
Rhinolophus euryale	0.75	6	Cahiers habitats ACM pour maximum
Miniopterus schreibersi		15	ACM
Myotis capaccinii	2	5	Cahiers habitats
Myotis emarginatus		10	Cahiers habitats

3 Inventaire et description socio-économique

3.1 Caractéristiques générales :

3.1.1 Communes et structures intercommunales :

Ce site est à cheval sur le territoire des communes de Montalba-le-Château et Rodès.

Commune	Canton	N° INSEE
Montalba-le-Château	Vinça	111
Rodès	Vinça	165

Tableau 7 : Données administratives relatives aux communes concernées par la ZSC

Par de nombreux aspects (proximité, accessibilité, origine de certains propriétaires fonciers ou d'exploitants…), il serait tentant de rattacher le site davantage à la commune de Montalba-le-Château qu'à celle de Rodès. Cependant la majorité de la surface de la ZSC se trouve bien sur le territoire de cette dernière.

Commune	Surface communale (ha)	Surface dans la ZSC (ha)	% surface communale dans la ZSC
Montalba-le-Château	1553	129.2	8.12
Rodès	1746	347.5	19.9

Tableau 8 : Surfaces communales concernées par la ZSC

Ces deux communes sont engagées dans plusieurs structures intercommunales :

- Le SIVOM Latour de France pour Montalba-le-Château,
- la Communauté de Commune Conflent Roussillon, effective depuis le 1ier janvier 2003.

	Structures intercommunales	
	Communauté de Communes Conflent-Roussillon	SIVOM Latour de France
Compétences	Aménagement du territoire Développement économique Déchets et assainissement	DFCI

Tableau 9 : Compétences des structures intercommunales

Enfin, depuis le début 2002, elles sont incluses dans le périmètre d'étude du projet de Pays¤ « Terres Romanes en Pays Catalan » qui concerne 95 communes le long de la vallée de la Têt.

3.1.2 Evolution de la population :

Les données démographiques récoltées ainsi que leurs illustrations graphiques sont reportées Annexe 15.

Après avoir nettement diminué ces dernières décennies (-45% d'habitants entre les recensements de 1968 et 1990), la population de la commune de Montalba-le-Château croît à nouveau, notamment du fait de l'arrivée de jeunes couples, d'origines géographiques variées, entraînant par la même occasion un rajeunissement de la population.

Après une phase de diminution au cours des années 70 (- 15 % d'habitants entre 1968 et 1975) la population de la commune de Rodès est en augmentation du fait de l'arrivée de populations nouvelles.

3.1.3 Habitat :

Carte 8

L' Annexe 16 présente les données relatives au parc d'habitations sur les communes.

En liaison avec l'évolution de la population, le nombre de résidences principales sur la commune de Montalba-le-Château a diminué jusqu'au début des années 80, tandis le nombre de résidences secondaires s'est multiplié fortement jusqu'en 1990, traduisant le phénomène d'exode rural et la mutation de cette commune agricole vers un lieu de « repos » et de « tourisme ». Sa situation excentrée, mais accessible, par rapport à la vallée de la Têt ainsi que son environnement paysager ont probablement fortement contribué à ce changement.
Depuis le recensement de 1990, la tendance se stabilise et le changement d'affectation des logements saisonniers (tourisme et logements pour les vendangeurs), qui sont désormais loués à l'année, facilite le retour de résidents permanents.

Si le nombre total de résidences a nettement augmenté ces dix dernières années sur la commune de Rodès, à la différence de Montalba-le-Château, la proportion de résidences secondaires / principales est restée relativement stable (~ 70 % d'habitations principales).

Sur Montalba-le-Château, la ZSC est accolée au cœur du village. Cependant seules quelques rares habitations sont comprises dans son enveloppe. Sur le plateau de Rodès, les habitations sont rares (moins de 5 mas habités). Par contre, de nombreuses ruines témoignent de son occupation passée.

3.1.4 Foncier :

Carte 8

Les premiers éléments de description du foncier sont reportés en Annexe 17.

Le parcellaire est beaucoup plus complexe sur le territoire de Montalba-le-Château que sur le plateau de Rodès : la surface moindre est fractionnée en davantage de parcelles, dont la taille moyenne est par conséquent réduite.
Malgré cela, le nombre de propriétaires recensés sur chaque partie de la ZSC est à peu près équivalent (une centaine) : la surface moyenne en propriété est donc inférieure sur Montalba-le-Château.

La propriété foncière est inégalement répartie puisqu' ¼ des propriétaires possède les ¾ de la surface étudiée.

La très grande majorité de la ZSC se trouve en propriété privée et appartient à des particuliers (> à 80% des cas). Parmi eux, 7% possèdent des terrains sur les deux parties du site. Il semblerait qu'il s'agisse essentiellement de propriétaires originaires de Montalba-le-Château.

La commune de Montalba-le-Château ne possède que quelques parcelles éparpillées dans la ZSC et à sa périphérie.
Lorsqu'elle disposait de moyens suffisants (taxe sur le foncier bâti et taxe professionnelle, désormais versées à la Communauté de Communes), la commune de Rodès, quant à elle, a acquis une trentaine d'hectares, eux aussi très éclatés sur le plateau. Ces acquisitions avaient notamment pour but d'essayer de maîtriser le devenir du secteur, objet de projets qui inquiètent la commune. Ainsi actuellement, elle fait partie des propriétaires possédant les plus de surface dans cette partie de la ZSC.

Le recoupement avec les zones abritant les habitats naturels d'intérêt communautaire indique qu'environ 80 propriétaires se répartissent ces terrains ; parmi eux, aucune commune.
Du fait de la plus grande surface couverte par les habitats d'intérêt communautaire, et de la surface moyenne des propriétés réduite, les propriétaires sont plus nombreux à se partager ces milieux sur le secteur de Montalba-le-Château que sur Rodès.

D'après les contacts pris avec la SAFER, il semble qu'il existe depuis peu une demande foncière assez forte sur le plateau de Rodès.
Ainsi des projets d'exploitation agricole, de natures très variées (oléiculture, élevage de porcs, d'autruches,…), lui sont régulièrement soumis depuis deux à trois ans. L'activité agricole ayant fortement reculé sur le secteur, l'offre de surfaces existe pour répondre à ces demandes.

Après une longue période de déprise, ce regain d'intérêt s'explique notamment par le fait que le secteur présente l'avantage d'être relativement proche de l'axe de la vallée de la Têt, et donc de Perpignan, et que le prix des terrains agricoles y est encore relativement peu cher par comparaison avec les zones voisines (prix indicatifs : 1 500 €/ ha sur le secteur de la ZSC vs 10 500 €/ ha en Plaine du Roussillon ; Source : SAFER L-R).
Toutefois, ce regain d'attractivité est relativement récent et ne constitue peut-être pas une tendance durable.

Comme indiqué précédemment (§ 3.1.2), la situation excentrée, mais accessible, ainsi que le cadre « naturel » de ce site, le rendent aussi attractif pour l'établissement de résidences secondaires, ou pour divers projets d'aménagement de loisirs. Ainsi sur le plateau de Rodès, de nombreuses parcelles appartiennent à des familles belges (acquisitions datant d'une trentaine d'années) et ont été l'objet d'un vaste projet d'aménagement (golf…). Toutefois le Plans d'Occupation des Sols de la commune (cf. ci-après) met actuellement le secteur à l'abri de ce type d'utilisation des terrains.

3.2 Orientations d'aménagement du territoire :

La commune de Montalba-le-Château n'était pas dotée de document d'urbanisme jusqu'en 2003. Les orientations du PLU, en cours d'élaboration[14], visaient deux objectifs principaux :

- la sauvegarde et la pérennisation de l'activité agricole,
- la possibilité de fixer d'autres types de populations (non agricoles).

La municipalité souhaitait ainsi s'orienter vers une politique favorisant un développement agricole durable, compatible avec les aspects variés qui font l'identité de la commune (tradition agricole, populations nouvelles, importance économique du tourisme, ...).

Sur la commune de Rodès, le Plan d'Occupation des Sols (POS), approuvé en septembre 1998, était en cours de révision en 2003 mais la procédure faisait face à un blocage lié à la présence du barrage de Vinça en amont de la commune (la partie urbanisée se situe en zone de risque de rupture de barrage).
L'ensemble des terrains compris dans l'enveloppe de la ZSC y était classé à vocation naturelle et agricole, c'est à dire :

- zones NC : « à protéger en raison de la valeur agricole des terrains, ou de la richesse du sol et du sous-sol » ;
- zones ND : « à protéger en raison de l'environnement et du site »[15].

Le règlement du POS attaché à ces différentes zones est reproduit en Annexe 18.
En 2009, le PLU de Rodès était en cours de finalisation.

3.3 Activités socio-économiques :

3.3.1 Caractéristiques générales :

Le tourisme constitue la première ressource économique des deux communes.

Sur Montalba-le-Château, les principales activités touristiques sont liées à l'hébergement (gîtes ruraux), aux visites du patrimoine bâti (château site classé, église) et à la randonnée.
La commune de Rodès dispose de plusieurs gîtes ruraux. Sa politique d'aménagement et d'équipement s'appuie notamment sur le développement touristique : ouverture et balisage de chemins de randonnée (mairie et association CERES[16]), projet de points d'arrêt pour les campings cars…Rodes fait par ailleurs partie du SIPARC, qui travaille actuellement sur la mise en œuvre un projet de maison d'accueil touristique en bordure de la N 116.

% du total des actifs		
Secteur d'activité économique	Montalba-le-Château	Rodès
Agriculture	11.1	3.1
Industrie	0	18.8
Construction	33.3	9.4
Tertiaire	55.6	68.8

(Source INSEE, 1999)

[14] début 2002. Document approuvé en 2004.
[15] POS Rodès, 1998, chapitres 4 et 5.
[16] Association ayant notamment pour activité l'entretien du patrimoine naturel, et en particulier des chemins de randonnée.

Tableau 10 : Répartition de la population active par secteur d'activité économique

La majorité des actifs des deux communes travaillent dans le secteur tertiaire (services). Comme dans tout le département, le nombre d'actifs dans le secteur agricole a fortement chuté au cours des dernières décennies.
Dans les deux communes, la majorité des habitants se déplacent hors du village pour travailler.

L' Annexe 19 analyse l'évolution de la surface agricole utilisable (SAU) et de la répartition des productions agricoles, par commune pour la période 1964 – 1998.

3.3.2 Activités inventoriées dans l'enveloppe de la ZSC en 2003, actualisées en 2009:

Cartes 9

Elles sont présentées en deux catégories de manière à essayer de rendre compte de leur « importance » par rapport à la mise en œuvre de Natura 2000 :
La discrimination entre ces deux catégories résulte de la prise en compte de trois principaux facteurs :

- importance des surfaces concernées dans la ZSC,
- poids économique/social de l'activité pour la commune / les acteurs locaux,
- lien avec la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

3.3.2.1 Activités principales :

Elles sont présentées sous forme de fiches organisées par domaine d'activité et par ordre alphabétique.

Ces fiches précisent systématiquement si ces activités concernent directement des habitats d'intérêt communautaire, c'est-à-dire si elles s'exercent sur des terrains abritant des habitats d'intérêt communautaire.

Contenu des fiches :

Domaine	Nom de l'activité	N° de fiche
		Renvoi aux annexes en rapport avec l'activité

Acteurs
Indique les personnes, ou organismes, concernés au plus près par l'activité (généralement les exploitants).
Pour davantage d'information une liste plus complète des acteurs est disponible en Annexe 24.

Estimation des surfaces couvertes et localisation de l'activité dans la ZSC

Autres activités superposées : indique les principales activités occupant les mêmes espaces

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire oui si coché

Contexte
Rappelle le contexte général de l'activité.

Sur le site
Présente quelques caractéristiques de la pratique de l'activité sur le site. Pour les activités agricoles, signale notamment les démarches qualitatives et environnementales.

Perspectives
Précise quels éléments sont susceptibles de faire évoluer l'activité et comment.

Activités forestières	DFCI	**FICHE 1** Annexe 20

Acteurs

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Montalba-le-Château : SIVOM Latour de France
Rodès : jusqu'en 2004 SIPAER , depuis commune

Autres activités superposées : toutes. Le parcage de génisses (FICHE 3) a été intégré un temps dans une opération à vocation DFCI.

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire [X]

Contexte

La lutte contre les incendies est une priorité en matière de prévention des risques dans le département des Pyrénées-orientales.
La commune de Montalba-le-Château fait partie des communes estimées comme à risque très élevé pour les incendies (RMA[17] de 7.05% selon PAFI, 2002). Sur le territoire de Rodès, le risque global est estimé moins élevé (RMA de 0.24% selon PAFI 2002).

Le PAFI du massif Fenouillèdes- Corbières Orientales- Pays de Sault (SPFS, 2002) prévoit parmi ses objectifs pour les communes de Montalba-le-Château et Rodès :
- de compléter le réseau de desserte, en particulier en ouvrant des pistes de désenclavement et en mettant au norme DFCI certaines pistes existantes ;
- de compléter la couverture en points d'eau DFCI ;
- de mettre en sécurité les accès les plus fréquentés et en interface avec l'espace naturel par le débroussaillage réglementaire de 20 m de part et d'autre.

Depuis les années 90, de fortes interactions entre la DFCI et les activités pastorales se sont développées dans le cadre de la politique de cloisonnement des massifs par un réseau de coupures de combustibles. Ainsi dans le département, plusieurs dispositifs incitant à l'entretien de ce réseau par le pastoralisme se sont succédés depuis 1991 (OGAF, OLAE, CTE, CAD). Depuis 2007, un nouveau dispositif est en place qui est éligible sur le territoire du site Natura 2000 : les MAET DFCI. Quatre mesures correspondant à différentes modalités de gestion de la végétation (pâturage seul ou combiné avec de l'entretien mécanique ou par écobuage), peuvent désormais être souscrites par les éleveurs.

Sur le site

La situation du plateau de Rodès, où prend place la ZSC, est davantage à rapprocher du contexte à haut risque de Montalba-le-Château. La DFCI est un élément très important sur l'ensemble de ce territoire.

Les deux parties de la ZSC abritent un certain nombre de dispositifs DFCI :
- Pistes :
  F85 et F86 traversant le plateau de Rodès
  F182 sur Montalba-le-Château
- Points d'eau :
  1 citerne bassin >= 30 m^3

Certains aménagements prévus par le PAFI du Massif Fenouillèdes- Corbières Orientales- Pays de Sault sur le secteur de la ZSC ont été réalisés depuis 2004 :
- les pistes F86 et F182 ont été raccordées par la création d'un tronçon de piste permettant de passer le Rau de Bellagre en 2003,
- la piste F85bis a été améliorée en 2008.

[17] RMA : Risque Moyen Annuel, estime la probabilité d'un incendie en cours d'année.

Cette dernière opération a donné lieu à une évaluation d'incidences au tire de Natura 2000

Les derniers incendies exceptionnels sur le secteur ont eu lieu :
- le 18 septembre 1978 : 1800 ha brûlés depuis les environs du village de Montalba-le-Château vers le plateau de Roupidère. La cause identifiée est une imprudence.
- les 22,23 et 24 août 2005 : 1900 ha brûlés dont près de la moitié sur le territoire de Rodès, a parcouru intégralement la partie du site Natura 2000 comprise sur la commune de Rodès.
Suite à ce dernier incendie, le pâturage est interdit pour une durée de 10 années (art. L322-10 du Code forestier), à l'exception des propriétaires ou ayants droit s'engageant dans des aménagements et opérations améliorant la protection contre les incendies.

Perspectives (2009)
Pas de projet identifié sur le secteur

Agriculture	Elevage bovin viande Fauche de prairies	**FICHE 2**

Acteurs

GAEC de Foncouverte (siège sur la commune de Rabouillet)

Aucun siège d'exploitation sur les communes incluses dans la ZSC

Une vingtaine d'hectares fauchés sur le territoire de la commune de Montalba-le-Château, en totalité ou presque dans la ZSC

Autres activités superposées : pâturages ovin et équin

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire [X]

Contexte

Ce GAEC est situé dans un secteur difficile (250 hectares majoritairement pierreux où seulement quelques hectares peuvent être fauchés). La fauche des prairies de Montalba-le-Château fournit aux éleveurs un complément permettant de ne plus acheter de foin depuis quelques années.

Sur le site

Production annuelle : 250 balles de 250 kg de foin sont récoltées en moyenne, soit plus de 60 tonnes de foin.

Récolte sur une période d'environ 4 jours, après le ressuyage des sols (entre le 15 juin et le 15 juillet).

Perspectives

Cet apport de foin s'avère nécessaire aux éleveurs, qui n'envisagent aucunement de stopper l'activité. Malgré l'éloignement des terrains par rapport à l'exploitation, la situation géographique des parcelles permet d'obtenir du foin de qualité, dans des quantités intéressantes.

Agriculture	Elevage bovin viande Parcage de génisses	**FICHE 3** Annexe 20

Acteurs

Syndicat des Eleveurs du Conflent : 80 à 90 adhérents, soit la quasi-totalité des éleveurs du secteur Conflent-Fenouillèdes

AFP de Rodès (190 hectares de terrain en limite ouest du plateau de Rodès, dont ~130 dans la ZSC, fin en 2011)

Aucun siège d'exploitation sur les communes incluses dans la ZSC

Autour de 90 hectares concernés par l'article 19 sur le territoire de la commune de Rodès dont une trentaine dans la ZSC

Autres activités superposées : chasse, DFCI

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire X

Contexte

Dans la filière, il existait jusqu'à présent une faible tradition de l'élevage de génisses, qui sont des animaux improductifs et dont l'isolement nécessaire du reste du cheptel (pour éviter la saillie avant 2 ans) pose des problèmes de surface disponible et de surcroît de travail
Or depuis peu, en réponse à une demande croissante de productions de qualité[18], la production du département tend à se diversifier en s'orientant vers des cycles plus longs de génisses et de bœufs. L'organisation des éleveurs pour leur parcage est donc devenu un enjeu important dont la gestion collective facilite la résolution.

Outre la question de l'espace disponible, le parcage sur ce site permet notamment de procurer une aide aux éleveurs ne disposant plus de foin et de constituer une transition alimentaire pour les bêtes (entre le foin sec et l'herbe de pâture).
Cet usage, sans complémentation ni besoin de gardiennage, intéresse cependant peu d'éleveurs, car il ne concerne que deux mois de l'année.

Sur le site

Location de terrains appartenant à l'AFP de Rodès (vocation DFCI).

Parcage d'environ 70 génisses déjà sevrées et domestiquées (bêtes d'environ 10 mois) dans deux parcs clôturés.
Utilisation à la fin de l'hiver (de mi avril à fin mai) avant la montée en estive.

Dans le cadre de l'opération locale (ou « article 19 ») « DFCI dans les Pyrénées-Orientales », le Syndicat a renouvelé en 1999 une MAE pour une durée de 5 ans. Cette opération agro-environnementale, qui a pris fin en 2004, avait pour objet d'assurer le maintien de l'ouverture des milieux par la pression mécanique (gyrobroyage), notamment sur les limites des secteurs pâturés.
Aucun contrat de ce type n'a été renouvelé à ce jour, bien qu'un nouveau dispositif agro-environnemental à vocation DFCI existe depuis 2008.
En 2009, l'activité de pacage se poursuit mais plus le gyrobroyage.

Les parcs de pâturage ont été aménagés de façon à permettre l'exercice de la chasse sur le plateau.

Perspectives

Le syndicat des Eleveurs du Conflent est porteur d'un projet d'agrandissement du parc d'hivernage exposé dans le chapitre 3.3.3.1.

[18] Le Syndicat des Eleveurs du Conflent est d'ailleurs à l'origine du label de qualité « Rosée des Pyrénées ».

Agriculture	Elevage ovin viande	**FICHE 4**

Acteurs

1 seul exploitant : siège d'exploitation située sur la commune de Montalba-le-Château.

250 hectares utilisés sur les deux communes dont ~45 dans la ZSC

Autres activités superposées : fauche de prairies, pâturage équin

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire [X]

Contexte

Montalba-le-Château a un fort passé d'élevage caprin (800 têtes jusqu'à il y a 5 à 10 ans). Pendant quelques années, suite au départ en retraite du dernier éleveur, la commune n'a plus abrité ce type d'activités.
Puis en 2001, avec le soutien de la municipalité de l'époque, un éleveur ovin s'est installé dans l'objectif de gagner sur des terres incultes.

Sur le site

Accords tacites avec les propriétaires (privés et commune de Montalba-le-Château) pour l'utilisation des terrains.
Bail de location pour la bergerie communale.

500 têtes de bétail
Troupeau transhumant : utilise la bergerie communale de décembre à juin, estive au dessus de la commune de Py.

Pâturage extensif : 200 hectares de terrains sont fréquentés par le troupeau et environ 70 hectares, dont 30 sur la ZSC, sont régulièrement pâturés.

Semis automnal de certaines parcelles en vesce et avoine : environ 40 hectares, dont ~ 15 hectares sur la ZSC. Il s'agit fréquemment de vignes plus ou moins récemment arrachées.
Pâturage de ces cultures par le troupeau de décembre à juin, ce qui permet de réduire les apports complémentaires en foin.

Cet éleveur a été titulaire d'un CTE jusqu'en 2007, dont les mesures étaient de deux types :
- des mesures sur la rotation des parcelles concernées par les cultures fourragères (« mesure tournante »),
- des mesures relatives à l'entretien des terrains par le pâturage.

Ces dernières concernent des milieux boisés, des landes et des pelouses. Elles ont pour objet de restaurer et/ou de maintenir l'ouverture de ces milieux par le pâturage extensif et des gyrobroyages.

Perspectives

Aucun élément particulier n'a été signalé par l'éleveur.

Agriculture	Elevage caprin	**FICHE 5**

Acteurs

2 exploitants : 1 siège d'exploitation située sur la commune de Montalba-le-Château et l'autre su Rodès

pas d'estimation de la surface utilisée dans la ZSC mais ne concernerait que la partie Rodès

Autres activités superposées : fauche de prairies, pâturage équin et ovin

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire X

Contexte

Montalba-le-Château a un fort passé d'élevage caprin (800 têtes jusqu'au début des année 90). Pendant quelques années, suite au départ en retraite du dernier éleveur, la commune n'a plus abrité ce type d'activités. Depuis peu une éleveuse s'est installée sur la commune (fabrication de fromage). Toutefois à ce jour, son troupeau n'utilise pas l'enveloppe concernée par le site Natura 2000

Sur le site

Depuis peu une éleveuse s'est installée sur la commune (fabrication de fromage). Toutefois à ce jour, son troupeau n'utilise pas l'enveloppe concernée par le site Natura 2000

Sur Rodès, un troupeau s'est installé depuis 2003 (cf. § 3.3.3.2). L'éleveuse loue la bergerie située à la pointe sud du site. Le troupeau d'environ 100 têtes pâture les terrains environnants en parcours.

Perspectives

Aucun élément particulier n'a été signalé par l'éleveur.

Agriculture	Epandage de pêches de retrait et d'écart de tri	**FICHE 6**

Acteurs

Coopérative fruitière La Melba : 80 coopérateurs dont 50 actifs parmi lesquels trois exploitent des terrains sur la commune de Rodès. Exploitations familiales majoritairement. Siège : Bouleternerre. Production : 6 000 t/an

Mission de Valorisation des Déchets d'Origine Agricole

Service Agronomie de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Rodès : épandage d'environ 2 hectares en 2003 ; ~ 12 hectares en tout seraient susceptibles d'être épandus dans la ZSC

Autres activités superposées : pâturage bovin ou ovin possible

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire X

Contexte

Les fruits de retrait sont issus de l'enlèvement du marché d'un certain volume de produit afin de limiter l'offre et ainsi de maintenir les cours.

Les écarts de tri correspondent à la mise en œuvre d'un tri au niveau des stations de conditionnement, afin de répondre aux exigences des consommateurs en matière de qualité et de présentation. Ces fruits écartés peuvent être destinés à la transformation (jus de fruits), mais des volumes importants, de 15 à 20% de la production annuelle dans le département, restent à traiter.

Auparavant, les fruits d'écart ou de retrait étaient mis en décharge. Après la conduite d'expérimentations (1997 à 1999) par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales visant à montrer l'intérêt agronomique des épandages pour les cultures implantées par la suite, la filière a été mise à œuvre à l'échelle du département par la MIVADA.

Cet organisme organise la valorisation des fruits de retrait et d'écart de tri par l'épandage agronomique, en collaboration avec les producteurs de pêche et de nectarines des Pyrénées-Orientales et contrôle le respect du cahier des charges.

Sur le site

Mise à disposition de la MIVADA des terrains appartenant à La Melba (35 hectares dont 27 dans la ZSC)

Période d'épandage : mi-mai à mi-octobre
Dose d'épandage : 100 T/ha
Enfouissement des fruits sous 24 h.
Remise en culture des parcelles : avant mi-novembre.

En 2003, culture post-épandage : ray-grass italien pâturé par des génisses. Les épandages ont été reconduits annuellement depuis 2003 en rotations sur trois années.

Perspectives

Poursuite de l'activité

Acteurs

Cave coopérative de Montalba-le-Château (majorité des exploitants) : une quinzaine de coopérants en 2003. Aucune exploitation indépendante sur la commune.

Cave coopérative de Tarrerach

Fin 2002, environ 35 ha de vigne plantée dans la ZSC (22 ha Rodès, 13 ha Montalba-le-Château).
En 2009, environ 26 ha de vigne plantée dans la ZSC (20 ha Rodès, 6 ha Montla-le-Château)

Autres activités superposées : néant

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire

Contexte

La viticulture, qui a longtemps constitué une des principales activités agricoles sur le territoire couvert par la ZSC, est en forte régression. Les crises successives que connaît le secteur depuis les années 80, et les campagnes d'arrachage primé instaurées en réponse, ont fortement diminué les surfaces plantées, en particulier sur le secteur de Montalba-le-Château (-54% entre 2003 et 2009).

Sur le site (version 2004)

~260 ha de terrains dans la ZSC (58% de la ZSC) sont classés en AOC « Côte du Roussillon », bien que la majorité ne soient pas ou plus cultivés en vigne.

Tous les viticulteurs de Montalba-le-Château sont actuellement en cours de reconversion qualitative[19].
Une partie des exploitants du site intègrent déjà un certain nombre d'actions correspondant à des mesures agri-environnementales, parmi lesquelles :

- lutte raisonnée,
- labour en remplacement du désherbage,
- réduction de la fertilisation.

Certains exploitants en activité sur Montalba-le-Château ont effectué une formation à la viticulture raisonnée auprès de la Chambre d'Agriculture du Roussillon.

L'un d'entre eux est titulaire d'un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE).

Perspectives (version 2004)

Plusieurs exploitants de Montalba-le-Château étant âgés et n'ayant pas de repreneurs, l'effectif devrait diminuer de moitié d'ici 5 ans. Dans le cadre de la reconversion qualitative, les replantations se feront théoriquement entre 2004 et 2007, mais en l'absence de repreneurs pour les droits de plantation des exploitants partant en retraite, ces droits risquent d'être transférés vers d'autres communes.
Il est difficile de cerner ce que deviendra l'activité viticole sur ce territoire. D'autant qu'en l'absence de politique commerciale forte, la démarche de reconversion n'est pas une garantie : la seule mise en place de cépages adaptés suffira difficilement à redresser la situation. La campagne d'arrachage de 1994-1995 a ainsi connu un échec : presque dix ans plus tard, elle n'a pas permis d'améliorer la situation viticole. De plus, les difficultés d'installation, notamment hors cadre familial, contribuent à aggraver la situation.

[19] Ce programme régional prévoit des subventions pour un arrachage temporaire des vignes et l'orientation vers une production de qualité. Ainsi, autour du village de Montalba-le-Château, 20 hectares étaient prévus à l'arrachage début 2003.

Loisirs – Pleine nature	Activités cynégétiques	**FICHE 8**

Acteurs

ACCA de Montalba-le-Château

ACCA de Rodès

Environ 35 adhérents chacune

Chasse en passage uniquement sur le secteur de Montalba-le-Château
Très largement présente sur le secteur de Rodès, avec ~ 17 hectares de cultures à gibier (~ 8 dans la ZSC)

Autres activités superposées : parcage de génisses et DFCI notamment

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire X

Contexte

La présence d'une mosaïque de milieux est très favorable à la présence de gibier sur ce site.

Sur le site

Montalba-le-Château : principalement chasse au petit gibier

Rodès : principalement chasse au sanglier, et également aux perdreaux
Cultures à gibier : ensemencement d'avoine (pour le maintien du sanglier) et de tritical (mélange blé/orge pour les perdreaux).

Les ACCA ont également créé certaines pistes du site.

Dans le cadre du parcage de génisses sur le site (FICHE 3) les ACCA et les éleveurs bovins présents sur les terrains de l'AFP se sont organisés de façon à prévoir des passages aménagés pour le gibier et les chiens.

Suite à l'incendie qu'a connu le site en 2005, la chasse n'est plus pratiquée sur la partie du site qui correspond au plateau de Rodès.

Perspectives

Aucun élément particulier n'a été mis en avant par les ACCA.

Loisirs – Pleine nature	Pâturage équin	**FICHE 9**

Acteurs

Association Comptoir du Haut Fenouillèdes
2 propriétaires de chevaux (1 Rodès, 2 Montalba-le-Château)

Une partie des prairies des deux communes sont pâturées plus ou moins régulièrement, mais leur localisation précise est difficile. Les surfaces potentielles pour l'activité sont grossièrement estimées autour d'une vingtaine d'hectares tous dans la ZSC

Autres activités superposées : fauche et pâturage ovin sur la commune de Montalba-le-Château

Superposition de l'activité avec des habitats d'intérêt communautaire [X]

Contexte

Sur la commune de Montalba-le-Château, le pâturage équin est une activité traditionnelle : il y a eu jusqu'à 80 chevaux jusqu'à l'entre-deux guerre, qui pâturaient le secteur des prairies humides actuelles. Puis la zone a été abandonnée peu à peu.
L'association Comptoir du Haut Fenouillèdes vient d'être créée sur la commune, avec l'appui de la municipalité. Elle a pour objet la promotion et le développement du tourisme équestre.

Sur la commune de Rodès, jusqu'à il y a quelques mois, un éleveur d'ânes faisait pâturer, quelques individus, en hiver, à l'extrême sud de la ZSC (lieu-dit la Bergerie). Il a quitté le secteur pour la plaine.

Sur le site

Montalba-le-Château :
Accords verbaux avec les propriétaires fonciers pour l'utilisation des prairies (souvent propositions de mise à disposition spontanées)
Pâturage estival sur les prairies humides par des chevaux appartenant au président de l'association Comptoir du Haut Fenouillèdes.
Installation d'une éleveuse supplémentaire depuis 2007.

Rodès
Quelques chevaux, appartenant à u (<5) pâturent régulièrement des prairies clôturées au lieu-dit La Prade, eux aussi seraient utilisés pour la randonnée.

Perspectives

Montalba-le-Château :
L'association pourrait éventuellement être intéressée par l'acquisition d'un plus grand nombre de chevaux. Cependant le foncier, extrêmement morcelé sur la commune, ne permet pas de disposer de grands espaces pour faire pâturer un nombre plus important de chevaux. En effet, actuellement, l'association ne dispose que de petites parcelles éparpillées, qu'il faut clôturer une à une, entre lesquels il faut déplacer les animaux, etc…

Rodès :
Aucun élément connu.

3.3.2.2 Activités secondaires :

Un certain nombre d'activités, secondaires en terme de surface dans la ZSC, d'enjeu socio-économique, ou encore de lien évident avec le patrimoine naturel du site, sont signalées ici.

Arboriculture :

Dans cette catégorie, sont regroupées deux types de plantations d'arbres :

- les plantations à vocation agricole (vergers) ;
- des plantations d'arbres non fruitiers, dont la destination n'est pas toujours connue.

A/ Vergers :

Sur le territoire de Montalba-le-Château, on recense environ 10 ha occupés par des vergers dans la ZSC. Il s'agit :

- de vergers d'amandiers,
- d'un verger mixte d'amandiers et de merisiers,
- d'une oliveraie.

Ce sont des productions indépendantes, appartenant le plus souvent à des particuliers retraités et qui ne constituent plus réellement une activité forte. D'ailleurs il semblerait que plusieurs parcelles soient prévues à l'arrachage.

Bien qu'elle constitue une des principales activités agricoles sur la commune de Rodès, l'arboriculture fruitière est totalement absente de la partie de la ZSC appartenant à cette commune. Elle se cantonne en effet dans la vallée de la Têt.

B/ Plantations autres :

Là encore cela ne concerne que le territoire de Montalba-le-Château, il s'agit notamment :

- d'une plantation expérimentale de Chênes liège appartenant à l'Institut Méditerranéen du Liège (~1 hectare dans la ZSC)
- d'une plantation de feuillus (~ 1 hectare hors ZSC),

Activités forestières :

Des reboisements en Pins et Cèdres ont été réalisés il y a environ une vingtaine d'années (hiver-printemps 1983-84) sur le plateau de Rodès, dans la partie sud de la ZSC ainsi qu'en marge (lieux-dits Las Balmettes et Cougoulère). Ils ont utilisé les fonds Européens du FEOGA, mais à l'heure actuelle leur entretien n'est plus financé et ces plantations sont quasiment abandonnées.

NB : la carte 9B localise uniquement la plantation dans la ZSC. Elle délimite le secteur initialement replanté (~20 ha). Il semblerait que le reboisement n'ait pas vraiment réussi et à l'heure actuelle la surface dominée par ces essences est très réduite (cf. carte 4B).

Activités de plein air :

Sur le plateau de Rodès, les chemins de randonnée (sentier des Orgues et sentier des Orris) et les ruines de Roupidère sont fortement fréquentés.
L'association CERES intervient notamment pour l'entretien et la mise en valeur des sentiers de randonnée sur le territoire de la commune.

Autres usages :

Le Centre National d'Entraînement Commando de Mont-Louis effectue des manœuvres militaires sur le site, dans le secteur de Roupidère.

3.3.3 Projets inventoriés dans l'enveloppe de la ZSC en 2003, actualisé en 2009

3.3.3.1 Elevage bovin :

Il s'agit d'un projet d'extension des zones dédiées à l'hivernage de génisse sur plateau de Rodès.

Contexte et objectif poursuivi (version 2004) :

Le parcage des génisses à l'écart du reste du troupeau est indispensable pour éviter la saillie avant la fin de leur croissance (2 ans). Cependant les éleveurs ne disposent que difficilement de la place nécessaire. Un projet de création de parc d'hivernage est donc né il y a quelques années, à l'initiative du Syndicat Des Eleveurs du Conflent ; mais il a été abandonné faute d'adhésion locale.
En 2001, ce projet a été relancé, le manque de terrain s'accentuant. En effet, l'opération contractuelle « article 19 », par laquelle les éleveurs du Syndicat entretenaient les terrains de la suberaie des Albères, n'est pas reconduite pour des problèmes de gestion. De plus, les nouveaux quotas PAC imposent 15% de génisses par élevage pour l'autoproduction.

Etat d'avancement (2009) : inchangé depuis 2003 sur Rodès, mais toujours en vigueur

En 2001-2002 une étude de faisabilité pour ce projet a été amorcée et devait se poursuivre en 2003 (Gendron, 2002). Ce premier travail examinait la possibilité d'une extension des zones dédiées à l'hivernage de génisses sur le plateau de Rodès et celle de la création d'un nouveau parc sur le territoire d'Ille-sur-Têt (entre Montalba-le-Château et les Orgues d'Ille). Le second volet de travail devait cibler plus spécifiquement l'aspect foncier.

Modalités techniques du projet (version 2004) :

L'objectif serait de reconstituer le même type de dispositif que celui existant sur le plateau de Rodès, permettant de diminuer la complémentation du bétail.
Le parc accueillerait des génisses de 18 mois à 2 ans, durant la période hivernale (novembre à avril).
Le projet nécessiterait des travaux de gyrobroyage afin de nettoyer les meilleures zones. En fonction des surfaces, il pourrait aussi être nécessaire d'assurer un gardiennage.
Ce projet pourrait répondre à un objectif multi-usage (association au tourisme, à la lutte DFCI, …).

Localisation (version 2004) :

Le secteur le plus propice (présence de points d'eau, parcelles planes susceptibles de procurer des ressources fourragères suffisantes), partirait de la limite actuelle de l'AFP de Rodès en direction de Mas Molins et de la Rabasse, à l'est de la piste DFCI traversant du nord au sud la ZSC sur Rodès.

3.3.3.2 Exploitation agricole :

En 2003, les porteurs du projet déclaraient vouloir installer d'une exploitation agricole diversifiée. Plusieurs types d'activités étaient envisagés, parmi lesquelles étaient surtout citées l'oléiculture et l'apiculture. Sans nécessairement avoir recours à une labellisation, les porteurs du projet souhaitaient inscrire leur production dans le cadre d'une démarche environnementale et de qualité.

Contexte et objectif poursuivi (version 2004) :

L'activité agricole est assez réduite sur le plateau de Rodès mais ainsi qu'exposé précédemment (§3.1.4), il existe une demande récente et assez forte auprès de la SAFER, pour ce secteur, malgré la difficulté à travailler ces terres.

Etat d'avancement (2009) :

Les porteurs de ce projet se sont effectivement installés en tant que jeune agriculteur, après avoir acquis certains terrains et en en louant d'autres. Leurs activités sont les suivantes : élevage caprin (cf. Fiche 5), apiculture, culture de plantes aromatiques.

Localisation (version 2004) :

Cela concerne la pointe sud de la ZSC, à la limite entre les lieux-dits La Prade et Ca D'al mach.

3.3.3.3 Aménagements DFCI :

Il s'agit d'un projet d'amélioration et de mise aux normes du réseau DFCI existant sur Montalba-le-Château et le plateau de Rodès.

Contexte et objectif poursuivi (2003) :

Le PAFI du massif Fenouillèdes- Corbières Orientales- Pays de Sault (SPFS, 2002) prévoit parmi ses objectifs pour les communes de Montalba-le-Château et Rodès :

- de compléter le réseau de desserte, en particulier en ouvrant des pistes de désenclavement et en mettant au norme DFCI certaines pistes existantes ;
- de compléter la couverture en points d'eau DFCI ;
- de mettre en sécurité les accès les plus fréquentés et en interface avec l'espace naturel par le débroussaillage réglementaire de 20 m de part et d'autre.

La mise en œuvre de ces objectifs dans l'enveloppe de la ZSC nécessiterait :

- l'ouverture d'une piste permettant de passer le Rau de Bellagre et d'assurer la liaison entre la F182 et la F86 ;
- des travaux d'élargissement et de revêtement des pistes existantes ;
- la création d'un point d'eau supplémentaire à l'intersection de la D17 et de la F85 ;
- la création de bandes débroussaillées de 20 à 25 m de part et d'autre de la D17 ainsi que de la F85.

Etat d'avancement (2009) :

Le projet a été réalisé en plusieurs tranches. L'ouverture de la liaison entre les pistes F182 et F86 a été aménagée en 2003 et les pistes mises aux normes en 2008. Cette dernière opération a été accompagnée de la réalisation d'une étude d'incidence au titre de Natura 2000 pour la piste F85bis, qui n'a pas complètement été normalisée mais plutôt améliorée en fonction de ce que le respect des enjeux Natura 2000 permettait.

Localisation :

La carte du PAFI localisant les aménagements proposés sur ce territoire est reportée en Annexe 20.

3.3.3.4 Extraction de matériaux industriels :

Il s'agit d'un projet d'exploitation de feldspath sur le plateau de Rodès.

Contexte et objectif poursuivi (version 2004) :

Le feldspath est un minerai entrant dans la composition de la céramique, du carrelage, de la faïence, du verre. La société Denain-Anzin Minéraux est aujourd'hui le seul producteur français de ce matériau[20].

Ses principaux sites d'exploitation se situent dans le massif du Fenouillèdes (communes de Fenouillet, Rasiguère, Saint-Arnac et Tarerach). L'ensemble de ses exploitations donne lieu à une production estimée entre 170 et 200 000 tonnes par an, traitée aux usines de St Paul de Fenouillet ou de Salvezines (Aude). L'activité de la société génère une centaine d'emplois directs dans la microrégion des Fenouillèdes.

Le Schéma Départemental des Carrières (DRIRE L-R, 2000) estime les besoins annuels à venir en ce matériau à 500 000 tonnes/an. Il indique qu'à l'horizon de 2012, la production maximale autorisée pour les carrières de feldspath atteindra 630 000 tonnes, soit très largement la demande actuelle et les besoins à venir.

Néanmoins, la société Denain-Anzin Minéraux s'attache d'ores et déjà à identifier des gisements qui pourraient faire l'objet d'une exploitation future[21].

Plusieurs gisements non exploités sont reconnus, principalement dans le massif de l'Agly (Annexe 22).

D'après les responsables de la société, l'exploitation du gisement de Rodès constituerait un projet déterminant pour l'avenir de la société.

Etat d'avancement (2009) : inchangé par rapport à 2003

Ce projet a généré quelques études préliminaires (sondages ainsi qu'une synthèse géologique) qui ont permis d'évaluer le gisement entre 20 et 30 millions de tonnes, ce qui en ferait le plus gros gisement connu en France.

[20] La France est le 3e producteur européen (Turquie > Sardaigne). 50% de la production est exportée.

[21] Les critères de sélection des sites potentiels reposent essentiellement sur la taille du gisement et sur les conditions d'exploitation (en particulier la proximité d'infrastructures de communication).

La société a déjà acquis, sur des opportunités, environ 8 hectares de terrain au lieu-dit La Roupidère. Elle loue aussi d'autres parcelles sur le Sarrat Blanc.

Modalités techniques du projet :

Pas d'éléments

Localisation :

Le secteur le plus riche en feldspath serait centré sur le Sarrat Blanc (carte 10B).

3.3.3.5 Production d'énergie éolienne :

La communauté de commune Roussillon Conflent, à laquelle adhère les deux communes concernées par la ZSC, porte un projet de Zone de Développement Eolien (ZDE).
Elle recoupe directement l'emprise de la ZSC sur le territoire de Rodès et est susceptible d'interférer indirectement avec cette ZSC et le site FR9102010 « Sites à Chiroptères des Pyrénées-Orientales ».

Contexte et objectif poursuivi

La loi de programme n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (dite loi POPE) a modifié le système de soutien à l'énergie éolienne. Elle a introduit les « zones de développement de l'éolien » (ZDE) qui bénéficient de du système d'obligation d'achat de l'électricité ainsi produite, selon un tarif défini au niveau national.
La création de ZDE est arrêtée par le Préfet de département, sur proposition d'une ou plusieurs communes ou d'un EPCI à fiscalité propre, sous réserve de l'accord des communes figurant dans le périmètre proposé de la ZDE.
On notera que les ZDE s'imposent au schéma régional éolien s'il existe (Art. L. 553-4 du Code de l' Environnement).

Etat d'avancement (2009)

Le dossier de proposition de création de ZDE a été jugé recevable par les services de la DRIRE (notification par la Préfecture à la communauté de communes en novembre 2009).
A ce jour, il est en cours d'instruction par les services de l'Etat (DREAL). La décision préfectorale est attendue pour la fin du second semestre 2010, le délai d'instruction étant de 6 mois maximum.

Modalités techniques du projet :

Potentiel envisagé : 50 MW sur les deux secteurs du projet (cf. carte 10 bis).
Le dossier de proposition de ZDE ne constitue pas un dossier technique détaillé. Il pose de grands principes de production d'énergie éolienne (en caractérisant le potentiel éolien et en identifiant les possibilités de raccordement au réseau) et recense les sensibilités paysagères et patrimoniales que les promoteurs éoliens devront prendre en compte pour la conception et l'implantation des parcs.
Il ne dispense les projets de parcs qui verraient le jour dans ce périmètre ni de demande de permis de construire, ni de procédures d'études ou notices d'impact, dans le cadre desquelles les incidences vis-à-vis de Natura 2000 auront à être évaluées (article L.414-4 du Code de l'Environnement).

Localisation :

L'emprise du projet est figurée sur la carte 10 bis. Elle est constituée de deux secteurs non adjacents. Sa surface globale est de 9Km^2 environ.

3.3.3.6 Autres projets

Un projet d'installation d'élevage de faisans était localisé à la limite entre les lieux-dits Roupidère et Las Balmettes en 2003. Depuis il n'y a pas eu d'avancée.

3.4 Patrimoine archéologique et historique :

Ce chapitre a fait l'objet d'un ajout en 2009.

Ce type d'éléments n'intéresse pas directement la mise en œuvre de Natura 2000. Néanmoins, son existence sur un site est essentielle à signaler pour éviter que des travaux ou aménagements, réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB, n'y portent atteinte.

Un inventaire de ce patrimoine a été réalisé sur le plateau de Roupidère dans le cadre dans le cadre d'une étude pilotée par le Conseil Général en 2005/2006[22].
Les résultats ne sont pas repris ici mais sont disponibles auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles.

3.5 Synthèse des acteurs, programmes et financements susceptibles de concerner le site :

Un récapitulatif de l'ensemble des acteurs recensés comme étant susceptibles d'intervenir sur ce site est présenté en Annexe 24.

Les principaux programmes, plans ou schémas qui s'appliquent, ou sont susceptibles d'intervenir, sur le territoire du site, ainsi qu'une première liste des financements pouvant être utilisés sont présentés Annexe 23.

Ces tableaux seront complétés tout au long de l'élaboration du DOCOB en fonction de la connaissance d'informations supplémentaires.

[22] O. Passarrius dir., « Dans les cendres de l'incendie de Rodès », Rapport du programme de prospection-inventaire mené dans les zones brûlées lors de l'incendie dit de Tarerach, SRA Languedoc-Roussillon, Conseil Général des P.-O., Association Archéologique des P.-O., 2007.

4 Analyse écologique

4.1 Hiérarchisation des enjeux :

4.1.1 Généralités :

L'inventaire des habitats naturels montre que deux grands types d'habitats naturels se côtoient sur ce site :

- des habitats « xériques¤ » : pelouses, maquis et matorrals ;
- des habitats « humides » : communautés naines à Joncs, gazons méditerranéens amphibies et prairies.

Les premiers couvrent la majeure partie de la ZSC, tandis que les habitats « humides » sont localisés et couvrent de plus petites surfaces. Ces derniers constituent donc une véritable « originalité » dans ce secteur sec.
D'autre part, ils abritent la très grande majorité des espèces végétales patrimoniales mentionnées sur le site (§ 2.3.3 et Fiches Habitats).

Ce sont ces milieux humides, qui ont valu au secteur d'être inscrit à l' « Inventaire préliminaire des zones humides des Pyrénées-Orientales », qui sont le point fort de cette ZSC.

4.1.2 Résultats de l'utilisation de la méthode régionale :

La hiérarchisation finale des enjeux écologiques sur le site Natura 2000 « Fenouillèdes » place logiquement les prairies maigres de fauche et les mares temporaires à Isoètes en tête. La présence de ces habitats sur le site représente un enjeu exceptionnel, au vu de leur rareté à l'échelle méditerranéenne pour le premier, et européenne et française pour le deuxième, ainsi qu'aux surfaces couvertes importantes dans les deux cas.
Ce site Natura 2000 détient donc une responsabilité très forte pour le maintien de ces habitats dans un état de conservation favorable, par une gestion appropriée et durable.

Les Chiroptères d'intérêt communautaire n'ont pas été intégrés à la hiérarchisation car les effectifs en chasse ainsi que les modalités de fréquentation sur le site ne sont pas connus. L'enjeu concernant ce groupe sur le site est le maintien de milieux propices à la chasse et donc de leur richesse en proies (insectes). Cet enjeu n'est pas à négliger car la plupart des sites Natura 2000 visent la protection de gîtes de reproduction et/ou d'hivernage et la question de la ressource alimentaire est souvent peu prise en compte. Les enjeux « habitats » listés dans le tableau sont donc bien en cohérence avec l'enjeu Chiroptères.

Les formations arbustives et arborées se retrouvent plutôt en fin de hiérarchie en raison d'une part de leur progression généralisée en région méditerranéenne et d'autre part des très faibles surfaces couvertes sur ce site.

Code CORINE	Code EUR15	Surfaces recensées (ha)	Nombre de mentions ponctuelles	Estimation des surfaces correspondant aux mentions ponctuelles (ha)	SURFACE TOTALE (HA)
22.3231	3130	1.152811	17	0.017	**1.17**
22.3411	3170-1		3	0.003	**0.29**
22.3412		0.0221887	4	0.004	
22.3418		0.14870572	114	0.114	
22.342	3170-2	0.00345633			**0.00**
32.131	5210	0.7595697			**0.76**
34.511	6220	6.0948369	1	0.001	**6.10**
37.22	6410	2.1371225	3	0.003	**2.14**
37.4	6420	0.248729			**0.25**
38.22	6510	30.587097			**30.59**
45.216	9330	0.70366			**0.70**
45.31	9340	1.63229			**1.63**

Tableau 11 : Estimation des surfaces des habitats naturels d'intérêt communautaire

Code et intitulé Natura 2000		Habitat prioritaire	Note de l'habitat au niveau régional	Superficie sur le site(ha)	Superficie de l'habitat au niveau régional (ha)	Proportion de la superficie régionale dans le site [%]	Note attribuée au site	Niveau d'enjeu
6510-2	Pelouses maigres de fauche de basse altitude		7	30.59	50	61.2	**13**	**Exceptionnel**
*3170-1	Mares temporaires méditerranéennes (Isoetes)	oui	7	0.29	1	29.0	**12**	
6410-4	Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)		5	2.14	20	10.7	**9**	**Très fort**
*3170-2	Mares temporaires méditerranéennes	oui	7	<0.01 ha	1	négligeable	**8**	**Fort**
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes des *Molinio-Holoschoenion*		7	0.25	50	0.5	**8**	
3130-5	Communautés annuelles oligotrophique à mésotrophiques, acidiphiles (…)		4	1.17	5	23.4	**8**	
9330-4	Suberaies des Pyrénées-Orientales		6	0.70	50	1.4	**7**	
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea*	oui	5	6.10	50000	négligeable	**6**	**Moyen**
9340	Forêts de Chêne vert		4	1.63	10000	négligeable	**5**	
5210-1	Junipéraies à Genévrier oxycèdre		4	0.76	1000	0.1	**5**	

Tableau 12 : Résultats de la hiérarchisation des enjeux selon la méthode régionale

4.2 Localisation et fonctionnement hydrologique des prairies humides :

Cartes 3, 4, et 5

Elles occupent généralement des aires planes, en dépression par rapport au milieu environnant, qui favorisent la constitution d'un sol plus profond, avec une tendance à l'hydromorphie (§2.2.3 ; §2.2.4). Les zones de plateau, planes mais en relief, en sont dépourvues (Pradets par exemple). De la même façon les talwegs encaissés, sans aires planes étendues ne présentent pas ce type d'habitats humides (ravin de la Bellagre par exemple).

En règle générale, les secteurs abritant les prairies humides comportent :

- une partie amont allongée le long d'une légère dépression peu encaissée et très végétalisée faisant office de ruisseau. En période sèche seul le fond présente un peu d'eau ou d'humidité ; en période pluvieuse, il est engorgé et déborde de son lit,

Photo 2 : Aspect de la partie amont des prairies humides.

- une partie centrale plus ou moins circulaire, souvent en forme de petite dépression ou tout au moins quasi plane, et en périphérie de laquelle un exutoire concentre et évacue les écoulements. En période sèche, le sol est parfaitement sec, les prairies sont accessibles aux animaux ou aux engins agricoles. En période humide, naît un petit plan d'eau de quelques centimètres d'épaisseur, plus ou moins masqué par la strate herbeuse.

Photo 3 : Aspect des prairies humides (phases sèche et inondée).

- en aval du petit plan d'eau, les eaux sont évacuées par un ruisseau bien individualisé sans zones humides associées.

Les prairies humides de Montalba-le-Château sont plutôt étendues et présentent une certaine unité. Elles occupent trois secteurs plus ou moins contiguës : au sud-ouest du village, à l'entrée est (Camp del Roc) et, de moindre extension, vers le Serrat del Sastre.

A Rodès, les prairies humides ne présentent pas la continuité de celles de Montalba-le-Château. Il s'agit d'une succession de petites surfaces égrenées en chapelet le long de la piste DFCI traversant la Roupidère. Les relations hydrologiques entre les différentes unités sont sans doute complexes, chacune d'entre elles ayant à la fois sa propre dynamique mais se trouvant en partie nourrie par les écoulements issus des secteurs en amont.

Ces zones de prairies humides sont l'expression des eaux phréatiques stockées dans la tranche d'altération surmontant le socle granitique. Il ne s'agit pas d'aquifères bien constitués mais plutôt de petites nappes sans grande extension, sans valeur aquifère, jadis captées par quelques puits agricoles aujourd'hui à l'abandon. Très sensibles aux conditions climatiques, elles sont pour la plupart temporaires.

Leur formation demande une couverture d'altérites plus ou moins argileuses servant de réservoir de stockage aux eaux de précipitation (conditions réunies dans les vallées), une morphologie favorable (pente nulle ou faible, idéalement des petites dépressions fermées par un verrou naturel formant un seuil).

Lorsque la pente générale est trop marquée et régulière, un ruisseau se forme et draine les terrains : il n'y pas de manifestations humides.
Si la morphologie est peu prononcée, les terrains sont peu ou mal drainés ; en période favorable (fortes précipitations, faible évapotranspiration) une aire humide s'établit jusqu'à formation d'un plan d'eau.

4.3 Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire :

La Directive européenne « Habitats » précise que le réseau de sites Natura 2000 doit assurer le maintien, ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable, des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire[23]. Par conséquent, il est nécessaire dès le diagnostic d'essayer d'évaluer cet état de conservation.

4.3.1 Méthodologie :

La définition de l'état de conservation favorable (cf. Lexique) prend en compte deux notions : le bon état immédiat de l'habitat ou de l'espèce et sa capacité à se maintenir durablement. Par conséquent, de façon à évaluer cet état, nous avons retenu des paramètres reflétant l'état actuel de l'habitat, auxquels nous avons adjoint des paramètres indicateurs de facteurs susceptibles de compromettre le maintien à long terme de ces éléments.

L'état de conservation favorable d'un habitat ou d'une espèce est lié à toute une série d'attributs qui fluctuent dans le temps, et qui peuvent être décrits par de nombreux paramètres indicateurs. Les paramètres retenus ici ne constituent pas une liste exhaustive des indicateurs susceptibles de traduire l'état de conservation des habitats. Nous n'avons retenu que ceux que les connaissances disponibles permettaient d'estimer.

4.3.2 Résultats :

Les résultats sont reportés dans les fiches descriptives des habitats naturels (cf. § 2.3.2.2)

[23] Directive « Habitats » articles 1 et 3

Lexique

akène : fruit sec, indéhiscent, à une seule graine, celle-ci non soudée à la paroi interne du fruit

altérite : formations superficielles résultant de l'altération et de la fragmentation sur place de roches antérieures, sans transformations pédologiques notables.

amphibie : se dit d'un organisme capable de vivre émergé ou immergé.

atterrissement : Dépôt de matériaux solides au fond d'un plan d'eau. Les phénomènes d'atterrissement peuvent entraîner un comblement des zones humides les moins profondes et un passage progressif vers des milieux plus terrestres.

bassin versant : zone d'alimentation en eau d'une zone humide.

biodiversité : diversité des espèces animales et végétales, de leurs caractéristiques génétiques et des milieux dans lesquels elles vivent.
= diversité biologique

classification phytosociologique: voir taxon phytosociologique

colluvionnement : phénomène de transport sur de faibles distance, et à l'origine de dépôts de bas de pente, relativement fins

Comité de Pilotage Local : réuni sous la présidence du Préfet de Département, son rôle est d'examiner, d'amender et de valider les documents et propositions soumis par l'opérateur local¤. Ses membres sont des personnes morales, et plus rarement des personnes physiques, qui représentent un enjeu ou un intérêt majeur pour un site Natura 2000.

composition spécifique : liste des espèces animales ou végétales présentes dans un milieu.

contractualisation : voir gestion contractuelle.

développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

diaclasé : qui présente des cassures sans déplacement relatif des parties séparées.

Document d'Objectifs : C'est le document qui déterminera de façon pratique les modalités de gestion des sites Natura 2000. Il doit concilier la conservation durable des habitats naturels et d'espèce d'intérêt communautaire avec les activités économiques, sociales et culturelles. Il permet d'identifier les objectifs, anticiper et résoudre les éventuelles difficultés, de définir des moyens d'action et de planifier à long terme la conservation des habitats et des espèces du site.
Ce document est établi, sous la responsabilité de l'Etat, par un opérateur local désigné, puis validé par les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage local.

écosystème : ensemble constitué par un milieu (sol, eau, etc…) et les êtres vivants qui l'occupent, ainsi que par l'ensemble des relations qui les lient (relations énergétiques, trophiques…)

endoréique : se dit d'un plan d'eau sans rapport avec la mer.

étage bioclimatique : étage altitudinal présentant un type de climat donné, correspondant aux conditions de développement d'une végétation déterminée.

état de conservation d'un habitat naturel : l'effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques.
«L'état de conservation» d'un habitat naturel sera considéré comme «favorable» lorsque:
son aire de répartition naturelle ainsi que les superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension
et
la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible

et
l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable.

état de conservation d'une espèce : l'effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations.
«L'état de conservation» sera considéré comme «favorable» lorsque:
les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue et est susceptible de continuer à long terme à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient
et
l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible
et
il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme.

eutrophisation : Processus d'enrichissement excessif d'un sol ou d'une eau par apport de substances nutritives. L'eutrophisation entraîne une modification profonde de la nature des communautés vivant dans ce milieu et du fonctionnement des écosystèmes.

faciès : physionomie particulière présentée par un groupement végétal soit en lieu donné, soit en une saison donnée.

fruticée : formation végétale constituée par des ligneux bas (arbustes et arbrisseaux). Comprend les landes, garrigues, maquis, friches armées….

gestion contractuelle : mode de gestion d'un site passant par l'établissement de contrats entre l'Etat et le propriétaire ou le gestionnaire d'une parcelle (voir aussi mesures de conservation).

habitat d'espèce : ensemble d'habitats naturels dans lequel vit une espèce au cours de son cycle biologique et pour l'ensemble de ses activités vitales (reproduction, alimentation, repos…). Ces espèces sont listées à l'annexe II de la Directive « Habitats » et à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » pour les espèces d'oiseaux.

habitat d'intérêt communautaire :
en danger de disparition dans son aire de répartition naturelle
ou dont l'aire de répartition naturelle est réduite par nature ou par suite de sa régression
ou caractéristique d'une des cinq régions biogéographique (alpine, atlantique, continentale, macaronésienne et méditerranéenne).

habitat naturel : groupement végétal en zone terrestre ou aquatique qui se distingue par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles. Il peut s'agir d'un grand type de milieu (estuaire, grand cours d'eau, dunes, etc.…) ou d'un écosystème plus restreint (lande, pelouse, mare, etc.…). Ces habitats naturels sont mentionnés à l'annexe I de la Directive « Habitats ».

héliophile : se dit d'un organisme qui a besoin de lumière.

hélophyte : plante dépourvue de fleurs et de graines, dont les organes de renouvellement sont caché dans la vase et dont les organes végétatifs sont aériens et souvent dressés.

horst : zone surélevée entre deux failles.

hydromorphie : se dit d'un sol saturé en eau.

hydrophyte : plante qui vit en permanence en milieu aquatique et qui est plus ou moins émergée ;

maquis: formation arbustive généralement dense sur terrain siliceux dans l'étage méditerranéen.

matorral : formations typiquement méditerranéennes, pré- ou post forestières constituées par un couvert arboré plus ou moins dense avec une strate buissonnante généralement dense, et haute. Il s'agit plus généralement des étapes de dégradation ou de reconstitution de forêts sempervirentes ou de faciès de substitution intermédiaires entre celle-ci et le maquis. Certains sont des stades de substitution de forêts thermophiles caducifoliées ou résineuses. (Bissardon & Guibal, 1997).

méso-méditerranéen (étage) : qualifie, en région méditerranéenne, l'étage qui présente une température moyenne annuelle de 12 à 16°C, avec une moyenne des minima du mois le plus froid comprise entre 5 et 0°C (gelées possibles pendant p lusieurs mois).

mésothrophe : se dit d'un milieu moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne.

mesures de conservation : ensemble de mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvage.
Généralement, ces mesures peuvent être de deux types complémentaires : réglementaires (création de réserve naturelle, arrêté de protection de biotope…) ou contractuelles (baux et conventions divers, Contrats d'Agriculture Durable, Mesure Agri-Environnementales…). Dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000, la France a choisi de privilégier les mesures de gestion contractuelles¤.

oligotrophe : se dit d'un milieu très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite ; en botanique se dit d'une espèce végétale qui s'accomode fort bien d'un milieu très pauvre.

opérateur local : structure désignée par l'Etat pour réaliser un Document d'Objectifs. Il est en charge des aspects financiers, administratifs, techniques et de communication autour du projet.

orogenèse : phase de formation d'une chaîne montagneuse.
orogenèse hercynienne : phase de formation de la chaîne hercynienne, dont les structures sont visibles en Europe et en Amérique du Nord. Elle prend place au cours de l'ère Primaire, débutant au Dévonien et se terminant avec le Permien.
orogénèse pyrénéo-alpine : phase de formation des chaînes pyrénéenne et alpine, débutant à la fin du secondaire et se poursuivant au tertiaire.

Pays : structure intercommunale spécifique aux régions rurales crée par la Loi d'Orientation d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de 1999. Son objectif est de concevoir des projets de développement commun.

pH : indicateur de la concentration en ions hydrogène dans un milieu. Il traduit le caractère acide, neutre ou basique d'une solution, en l'occurrence de la solution du sol.

phytosociologie : voir taxon phytosociologique

porphyroïde : se dit d'une roche magmatique dont la structure présente des cristaux de grande taille dispersés au sein d'autres plus petits.

prioritaire : Habitat ou espèce particulièrement menacé pour la conservation desquels la communauté européenne porte une responsabilité particulière, compte tenu de l'importance de leur aire de répartition naturelle comprise sur son territoire.

ranker : sol de montagne souvent rajeuni, développé sur un substratum siliceux (granite, gneiss, grès) avec de haut en bas les horizons suivants :
A_0 : matière organique non décomposée
A_1 : matière organique avec un peu d'argile et des débris rocheux,
C : roche mère en voie de désagrégation.
Les horizons A peuvent être extrêmement réduits.

régosol : sol très peu évolué établi sur une roche mère meuble.

sclérophylle : se dit d'une plante ayant des feuilles à cuticule épaisse persistantes et coriaces (Chêne vert, Buis) et par extension des formations végétales dominées par de telles espèces.

supra-méditerranéen (étage) : qualifie, en région méditerranéenne, l'étage qui présente une température moyenne annuelle de 8 à12°C, avec une m oyenne des minima du mois le plus froid comprise entre -3 et 0°C.

tardi-vernal: ici qui se reproduit à la fin du printemps.

taxon phytosociologique: unité de classification utilisée en phytosociologie¤, discipline scientifique qui étudie les groupements végétaux.

La phytosociologie repose sur le fait que sur le terrain on observe des groupements de végétation différents en fonction des caractéristiques géographiques, physiques et biologiques du milieu. Ces groupements sont décrits par une liste d'espèces végétales caractéristiques, traduisant ces conditions de milieu données.
La classification phytosociologique organise les groupements végétaux selon quatre niveaux : association<alliance<ordre<classe.

tectonique : ensemble des déformations ayant affecté des terrains géologiques après leur formation (cassures, plis, schistosités…). Par extension, mécanisme de l'acquisition de ces déformations.

thermophile : se dit d'une plante qui croît de préférence dans des sites chauds et ensoleillés.

vivace : se dit d'une plante qui vit plusieurs années.

xérique : se dit d'un milieu sec.

Liste des sigles utilisés

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée
AFP : Association Foncière Pastorale
CAD : Contrat d'Agriculture Durable
CDA : Chambre d'Agriculture
CEN L-R : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DATAR : Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDE : Direction Départementale de l'Equipement
DFCI : Défense de la Forêt Contre des Incendie
DOCOB : DOCument d'OBjectifs
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche
EPCI : Etablissement Public de Coopération Inter-Communale
FEDER ; Fond Européen de Développement Régional
FEOGA : Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
FGMN : Fond de Gestion des Milieux Naturels
GAEC : Groupement Agricole d'exploitation En Commun
GFA : Groupement Foncier Agricole
INAO : Institut National des Appellations d'Origine
INEA : Ingénieurs conseil Nature Environnement Aménagements
LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement
MAET : Mesure agro-Environnementale Territorialisée
MAP : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
MEDD : Ministère de l'Ecologie et du développement Durable
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
MIVADA : Mission de Valorisation des Déchets Agricoles
PAC : Politique Agricole Commune
PLAC : Plan Local d'Aménagement Concerté
PLU : Plan Local d'Urbanisme
POS : Plan d'Occupation des Sols
pSIC : proposition de Site d'Intérêt Communautaire
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAU : Surface Agricole Utile
SCI : Société Civile Immobilière
SIC : Site d'Intérêt Communautaire
SIEE : Société d'Ingénierie pour l'Eau et l'Environnement
SIPAER : Syndicat intercommunal pour l'aménagement des espaces ruraux
SIPARC : Syndicat intercommunal pour l'aménagement rationnel du Canigou
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SSC : Schéma de Services Collectifs
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZDE : Zone de Développement Eolien
ZSC : Zone Spéciale de Conservation
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Bibliographie

AME & ARPE (2003). Plantes envahissantes de la région méditerranéenne. Montpellier.48p.

Amigo, J.-J. (1987). “Exit la mare temporaire de Sant Esteve (Saint-Estève, Pyrénées-Orientales, France) ou la fin d'un *Isoetion* méditerranéen.” Naturalia ruscinonensia 1: 71-136.

Anonyme (1999 (a)). Compte-rendu d'expérimentation - Epandage agronomique de fruits à noyau de retrait avant culture de blé dur. Perpignan, Chambre d'Agriculture du Roussillon: 19 p + annexes.

Anonyme (1999 (b)). Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne. Version EUR 15/2.132p.

Arpajou, H. & J. P. Ramoneda (1996). Evolution de l'encépagement du vignoble des Pyrénées-Orientales. Perpignan, Direction Départementale de l'Environnement, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, Chambre d'Agriculture du Roussillon.

Auvray, F. (1987). Typologie forestière des Fenouillèdes. Montpellier, Inventaire Forestier National: 222 p.

Baudière, A. & A.-M. Cauwet (1968). “Sur quelques plantes inédites, rares ou critiques de la flore des Pyrénées-Orientales et des Corbières audoises.” Naturalia monspeliensia Série Botanique(19): 179-200.

Berger, G. M., M. Fonteilles, *et al*. (1993). Notice explicative, carte géologique de la France, feuille Rivesaltes (1090). Orléans, BRGM.119 p.

Bissardon, M. & L. Guibal (1997). CORINE Biotopes -Version Originale- Types d'habitats français. Nancy.217 p.

Braun-Blanquet, J. (1936). “Un joyau floristique et phytosociologique "l'Isoetion" méditerranéen.” Bulletin de la société d'Etude des Sciences Naturelle de Nîmes XLVII: 1-23.

Braun-Blanquet, J., N. Roussine, *et al*. (1952). Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. Paris.297 p.

Cacibel, B., A. M. de Cockborne, *et al.* (1998). Elimination des pommes de retrait par épandage dans le sol - Conséquences environnementales. Avignon, Institut National de la Recherche Agronomique-Unité de Science du Sol: 31 p + annexes.

Canet, I. (1983). Eléments climatologiques du Languedoc-Roussillon., Ecole nationale de la météorologie: 153 p.

CEN L-R (1998). Inventaire préliminaire des zones humides du département des Pyrénées-Orientales. Montpellier, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

Chambre d’Agriculture du Roussillon (2007). Mesures Agri-environnementales territorialisées. Dispositif 2007-2013. Enjeu « Pastoralisme et entretien des coupures DFCI. Dossier opérateur. Diagnostic territorial et proposition de dispositif. Territoire « Massif des Aspres, Albères et bas Vallespir. Terrioire « Conflent et Fenouillèdes.51 p.

Chauvelon, P. (2000). Hydrologie des mares temporaires: Généralités- Méthodes pour le suivi. Synthèse des enjeux et problématiques des mares temporaires méditerranéennes : 36-40. Tour du Valat, Le Sambuc (Arles), Programme LIFE Mares temporaires Méditerranéennes.

Collectif (1987). Un village, une histoire: RODES- Domanova, Ropidera, Le canal de Corbera. D'Ille et d'ailleurs. 5: 64 p.

Collectif (2001). 9340- Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 1: Habitats forestiers. La Documentation Française. Paris: 133-171.

Collectif (2002(a)). 3170- *Mares temporaires méditerranéennes. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 3: Milieux humides. La Documentation Française. Paris: 152-172.

Collectif (2002(b)). 3130- Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 3: Milieux humides. La Documentation Française. Paris: 71-97.

Collectif, (2002 (c)), « Cahiers Habitats Natura 2000- Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire- Tome 7 : Espèces animales ».

Collectif (2005). 4030- Landes sèches européennes. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4: Habitats agropastoraux. La Documentation Française. Paris.

Collectif (2005). 6510- Pelouses maigres de fauche de basse altitude. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4: Habitats agropastoraux. La Documentation Française. Paris.

Commission Européenne Direction Générale "Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection civile". (1999). Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne. Version EUR 15/2.132 p.

De Cockborne, A. M., V. Valles, *et al.* (1998). Epandage de pommes de retrait - Conséquences environnementales. Avignon, Institut National de la recherche Agronomique - Unité Sciences du Sol: 31 p.

De Cockborne, A. M., V. Vallès, *et al.* (1999). "Environnementale consequences of apple waste deposition on soil." Journal of Environnemental Quality 28(3): 1031-1037.

De Cockborne, A. M., L. Bruckler, *et al.* (2002). "Conséquences de l'épandage de pommes de retrait sur la qualité des eaux de drainage." Etude et gestion des sols 9(1): 25-41.

DIREN LR (2002). Réalisation d'un Document d'Objectifs Natura 2000 en application de l'article 414-2 du Code de l'Environnement. Montpellier.

DRIRE L-R (2000). Schéma départemental des carrières des Pyrénées-Orientales.

Espace Nature Environnement, janvier 2004, « inventaire des Chiroptères du site Fenouillèdes, n° FR9101490, proposé pour le réseau Natura 2000 », 60 p.

Fonteilles, M., D. Leblanc, *et al.* (1993). Carte géologique de la France- feuille Rivesaltes (1090). Orléans, BRGM.

Foucault, A. & J.-F. Raoult (2000). Dictionnaire de géologie. Paris, Dunod.

Gendron, A. (2002). Etude de faisabilité d'un projet de parc d'hivernage pour les génisses. Perpignan, Université de perpignan - Licence Aménagement: 73 p.

IARE (1994). Inventaire ZNIEFF Pyrénées-Orientales.

Kerguelen, M. (1993). Index synonymique de la flore de France. Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle. 196 p.

Lewin, J.-M. & G. Escoubeyrou (1997). "L'*Isoetion* et groupements associés en Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales)." Le monde des plantes (460): 22-23.

Lewin, J.-M. (2000). "Heurs et malheurs des milieux humides temporaires en Roussillon." Le monde des plantes (468): 16.

Médail, F., H. Michaud, *et al*. (1998). "Conservation de la flore et de la végétation des mares temporaires dulçaquicoles et oligotrophes de France méditerranéenne." Ecologia mediterranea 24(2): 119-134.

Médail, F. (2000). Fluctuations environnementales et dynamiques de la végétation dans les mares temporaires méditerranéennes; implications pour leur conservation. Synthèse des enjeux et problématiques des mares temporaires méditerranéennes : 65-69. Tour du Valat, Le Sambuc (Arles). Programme LIFE Mares temporaires Méditerranéennes.

Oliver, G. & L. Serve (2000). Les mares temporaires du Roussillon (Pyrénées-Orientales, France). Synthèse des enjeux et problématiques des mares temporaires méditerranéennes :56-64. Tour du Valat, Le Sambuc (Arles), Programme LIFE Mares Temporaires.

Olivier, L., J.-P. Galland, *et al*. (1995). Livre rouge de la flore menacée de France. Paris. Muséum National d'Histoire Naturelle.486 p +annexes.

Quezel, P. (1998). La végétation des mares transitoires à Isoetes en région méditerranéenne, intérêt patrimonial et conservation. Ecologia mediterranea. 24: 111-118.

Romão, C. (1997). Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne. Version EUR 15.109 p.

S.I.E.E. (2003). Elaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR 9101490 "Fenouillèdes"- Etude hydraulique. Montpellier, Société d'Ingénierie pour l'Eau et l'Environnement: 28 p + annexes.

S.P.F.S (2002). Plan d'aménagement de la forêt contre les incendies du massif des Fenouillèdes, Corbières Orientales et Pays de Sault. Perpignan, Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs: 75 p.

S.P.F.S (2002). Plan d'aménagement de la forêt contre les incendies du massif des Fenouillèdes, Corbières Orientales et Pays de Sault. Propositions SIVOM de Latour de France et de la commune de Rodès. Perpignan, Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs: 40 p.

Salvayre, H. (1983). Géologie des Pyrénées-Orientales - Essai de synthèse complété par des itinéraires géologiques. Perpignan, Henry Salvayre.429 p.

Valentin-Smith, G. (1998). Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000. Quétigny, Réserves naturelles de France/ Atelier Technique des Espaces Naturels.114 p